LA RELIGION POPULAIRE ENTRE LA SCARPE ET LA LYS D'APRES LES MIRACLES DE SAINTE RICTRUDE DE MARCHIENNES (XIIème siècle)

I - PREAMBULES CRITIQUES ET HISTORIQUES

La *religion populaire* du passé fait actuellement l'objet d'un courant de recherche fort actif : livres et congrès se sont multipliés, qui ont permis notamment de mieux cerner cette notion complexe [1]. Cette curiosité historique n'est sans doute qu'un aspect de l'intérêt que notre époque porte au comportement de l'homme ordinaire. De même qu'un certain type de cinéma néo-réaliste cherche à suivre dans la rue un homme quelconque à qui il n'arrive rien, de même les historiens cherchent à découvrir ce qu'ont été la psychologie et les pratiques du chrétien ordinaire du passé. C'est dans ce sens général et tout pratique, en nous plaçant au niveau de la masse, que nous utilisons l'expression de religion populaire, sans nous engager dans les discussions un peu subtiles surgies à ce propos. Disons simplement qu'il est très probable que toutes les couches de la population communiaient dans cette forme de religion, mais qu'en certains milieux, des attitudes plus pures se surimposaient à ce fond commun [2].

Notre sujet sera ici étudié à travers des *recueils de miracles.* L'utilisation historique d'une oeuvre littéraire et, qui plus est, d'une oeuvre de propagande présente évidemment des difficultés, car les artifices de style, la liberté du créateur, la volonté d'enseigner peuvent introduire une part plus ou moins large de fiction. Mais sur le plan où nous plaçons, celui des mentalités religieuses, l'obstacle ne semble pas trop redoutable, car le but de l'auteur n'est pas à proprement parler de créer une mentalité, mais d'en diriger l'expression vers le saint local. Tout ce que nous constaterons sur la quête du miracle, sur l'aptitude à le voir partout et spécialement dans le châtiment des ennemis, sur l'imprégnation magique du culte des reliques, tout cela préexiste et pourrait s'observer également en bien d'autres endroits ou à partir de sources différentes. Assurément l'auteur d'un recueil de miracles tend à renforcer cette mentalité par tous les exemples qu'il cite et qu'il commente, mais après tout le "populaire" n'est-il pas toujours, au moins dans une certaine mesure, du "popularisé" [3],

c'est-à-dire quelque chose qui a été reçu, puis assimilé, au prix de diverses altérations ? Un peu à la manière des médias modernes, nos recueils nous offrent donc simultanément un reflet et un modèle. C'est là une ambiguïté dont il faudra toujours nous souvenir, mais qui ne nous écarte pas du terrain de la religion populaire.

Bien entendu, pour tout ce qui concerne le cadre matériel de la vie quotidienne, les *Miracula* redeviennent des sources irréprochables, car ces mille détails donnés en passant et étrangers au but visé par l'auteur ne peuvent qu'être exacts. La moisson, commencée depuis longtemps par les historiens, est bien loin d'être close en ce domaine.

Il nous faut maintenant faire connaissance avec le milieu pour lequel ces textes ont été écrits. *Les abbayes de Marchiennes et d'Hamage* (celle-ci n'étant plus au XIIème qu'une dépendance de celle-là) étaient des fondations mérovingiennes (milieu du VIIème siècle), portant la double empreinte de saint Amand, le grand évangélisateur de la région et d'une famille aristocratique, celle du noble franc Adalbaud [4]. C'est dans des conditions assez proches que naquirent à la même époque les maisons voisines d'Elnone (Saint-Amand) et d'Hasnon.

Adalbaud ayant été assassiné, sa veuve Rictrude vint chercher refuge à Marchiennes, une abbaye fondée par saint Amand sur des terres sans doute données par Adalbaud. En tout cas, c'est à partir de ce moment seulement qu'une communauté de femmes s'ajouta à la communauté d'hommes, selon la formule des abbayes doubles si répandue à l'époque. On eut donc successivement à la tête de cette maison saint Jonat, nommé par le fondateur, sainte Rictrude, puis une fille de celle-ci Clotsende...

Hamage pour sa part devait son existence à Gertrude, la grand-mère d'Adalbaud, ce qui peut nous faire remonter assez haut et mériter à cette maison le titre de plus ancienne abbaye des Pays Bas. Après la mort de l'aïeule, ce monastère, qui comprenait également une double communauté, passa sous le gouvernement de son arrière-petite-fille Eusébie, une fille de Rictrude.

Au sein de cette sorte de complexe familial l'existence simultanée de "frères" et de "soeurs" peut se constater jusqu'à la fin du Xème siècle [5] . Au début du XIème cependant une spécialisation semble s'être établie, car, au dire des *Gesta episcoporum Cameracensium* composés vers 1025, il n'y avait plus à Marchiennes que des religieuses *turpiter viventes* (accusation classique pour

justifier les réformes), tandis qu'Hamage était occupé par un petit groupe de chanoines [6]. Un tournant décisif se produisit en 1024 quand Marchiennes passa sous l'autorité de Léduin, déjà abbé de Saint-Vaast et disciple de Richard de Saint-Vanne : il chassa les religieuses et les remplaça par des moines vivant régulièrement. C'est sans doute à cette occasion qu'Hamage fut réduit à l'état subalterne de prieuré [7].

La vie de Marchiennes-Hamage se déroule dès lors dans le cadre difficile du régime seigneurial naissant : nos miracles et les chartes de l'abbaye nous mettent sans cesse en présence de seigneurs ou d'officiers domaniaux (avoués, maires) qui cherchent par tous les moyens à alourdir leur emprise et à étendre leur zone de domination. Tous les torts n'étaient pas de leur côté, car les moines avaient tendance à accaparer les terres [8], mais c'était en général la force qui décidait, car dans cette région extrême du comté de Flandre, au bord de l'Ostrevant toujours disputé, l'autorité de princes pourtant énergiques ne pouvait guère se faire sentir. Comme le disent à plusieurs reprises nos miracles, il était très difficile à l'époque d'exercer une contrainte judiciaire sur des gens puissants [9].

Cette situation s'exaspéra avec l'assassinat du comte Charles le Bon en 1127, qui libéra les convoitises et déclencha une compétition armée pour le trône comtal. On comprend que cet événement tragique occupe une place centrale dans tous nos recueils.

Des malheurs domestiques s'ajoutaient parfois à ces difficultés externes. Le règne d'un mauvais abbé nommé Fulcard (1103-1115) faillit amener la ruine des deux maisons : quelques moines seulement continuaient à habiter Marchiennes, tandis qu'Hamage totalement abandonnée était confiée à la garde d'un couple de paysans. Il s'agit là typiquement d'une crise d'adaptation à la féodalité : on avait élu ce personnage en raison de sa parenté avec les seigneurs de Landas, de redoutables voisins de l'abbaye, dans l'espoir qu'il pourrait les ramener à la raison. Ce fut le contraire qui se produisit : il dissipa en leur faveur le temporel monastique et vécut *saeculariter* [10].

La maison fut relevée par le saint abbé Amand (1116-1133), un ancien prieur d'Anchin qui arriva de son abbaye avec une colonie de moines exemplaires, aussi bien *litterati* que *sine litteris*. Marchiennes prit ainsi un nouveau départ ; mais les relations avec Anchin furent parfois traversées d'orages, car le vieux monastère de sainte Rictrude souffrait d'être ainsi tenu en tutelle par la jeune

fondation (1079) surgie dans le grand courant de la *vita apostolica* [11].

En 1141-1142 un pénible conflit opposa les moines de Marchiennes à l'évêque d'Arras Alvise (1131-1147), un ancien abbé d'Anchin, qui voulait leur imposer un abbé de son choix. La communauté résista de tout son pouvoir, fut excommuniée, mais triompha finalement grâce à l'appui de la papauté. Saint Bernard qui avait soutenu fougueusement son ami Alvise dut reconnaître qu'il avait parlé sans connaître la question [12].

Les choses reprirent ensuite un tour plus normal, notamment grâce à la présence à Marchiennes de l'abbé Hugues (1148-1158), qui fut considéré comme un saint et dont la vie fut aussitôt écrite. Les relations avec Anchin demeuraient étroites sur le plan spirituel et intellectuel et toute la carrière de l'historien et calligraphe André de Marchiennes († 1202) témoigne de ces fructueux échanges [12 bis].

II - LE DOSSIER : LE CORPUS DES MIRACLES DE SAINTE RICTRUDE

Les miracles de sainte Rictrude forment tout un corpus d'oeuvres hagiographiques étroitement apparentées : sainte Rictrude y joue naturellement le grand premier rôle, mais à ses côtés sainte Eusébie, sa fille, saint Mauront, son fils, saint Jonat, le premier abbé nommé par saint Amand, accomplissent également des prodiges [12 ter]. Il est impossible d'isoler ces saints personnages, car leurs miracles figurent côte à côte dans certains recueils et toutes ces oeuvres sont liées entre elles par de multiples emprunts. On observe même des cas de capture, c'est-à-dire qu'un miracle placé d'abord sous un nom sert ensuite à la gloire d'un autre saint [13]. Cette interdépendance offre en somme un reflet de l'histoire familiale qui a si fortement marqué les débuts de Marchiennes.

Multiplicité des sources par conséquent, mais aussi complexité de ces oeuvres, car les plus importantes d'entre elles se présentent à la fois comme des sortes de chroniques et des collections de miracles. Ce caractère hybride se comprend aisément ; car l'action de la sainte s'exerce aussi bien par une protection continue que par des faveurs isolées. Le pointage précis des miracles s'en trouve en tout cas rendu plus difficile.

Nous avons ainsi recensé huit ouvrages différents qui datent tous du XIIème siècle [14]. Ils seront ici affectés chacun d'une

lettre, de A à H, qui permettra ultérieurement de les citer plus brièvement. Nous aurions pu grossir encore notre dossier en y incluant des oeuvres historiques de la fin du XIIème siècle qui contiennent occasionnellement des mentions de miracles [15]. Mais c'eût été sortir du cadre hagiographique qui assure à notre information son homogénéité. On verra d'ailleurs que la moisson est déjà fort abondante dans ces limites.

A. Les trois recueils les plus anciens sont sortis de la même plume, celle de Galbert [16], un moine de Marchiennes qui avait eu des aventures. Enfant oblat de l'abbaye, il l'avait quittée pour suivre son goût des études et il avait passé de longues années à Utrecht auprès du maître réputé Lambert. Repris par l'amour du sol natal, il revint à Marchiennes et fut en route l'objet d'une protection spéciale de sainte Rictrude. Son premier traité consacré à la gloire de la sainte et doté par les Bollandistes du titre de *Patrocinium* fut écrit entre 1125 et 1127. C'est un ouvrage bizarre : on y trouve tout d'abord une sorte de vie de saint, celle du pieux moine Fulcard qui fut à plusieurs reprises miraculeusement guéri de graves maladies, puis l'histoire d'une période particulièrement critique de l'abbaye – l'interrègne entre l'indigne abbé Fulcard (un homonyme du saint moine) et l'abbé Amand [17] – enfin la relation de divers châtiments célestes à l'encontre d'oppresseurs du monastère, soit en tout huit miracles.

B. Galbert, pénétré du regret de ses fautes passées, plaçait maintenant tout son espoir dans l'intercession de sainte Rictrude, c'est du moins ce qu'il dit dans une longue lettre au chanoine Sawalon. Aussi vers 1130 se remit-il au travail : il composa un copieux recueil de miracles en deux livres, consacrés respectivement aux bienfaits accordés par la sainte et aux châtiments infligés par le ciel en son nom. Cette oeuvre volumineuse (plus de vingt pages in folio dans les *A.S.*) ne relate pourtant que 27 miracles.

C. L'oeuvre hagiographique de Galbert comprend encore un opuscule consacré à la gloire de saint Jonat, le premier abbé nommé par saint Amand. L'auteur y raconte avec sa prolixité habituelle un miracle de ce saint au moment des troubles déclenchés par l'assassinat du comte Charles le Bon (1127).

La lecture de Galbert est extrêmement pénible, car il est au plus haut point diffus, ampoulé et obscur. Mais ce n'est pas un esprit banal. Notamment il avait un goût prononcé pour la médecine, ce qui se traduit – pour les cas de maladies ou de traitements

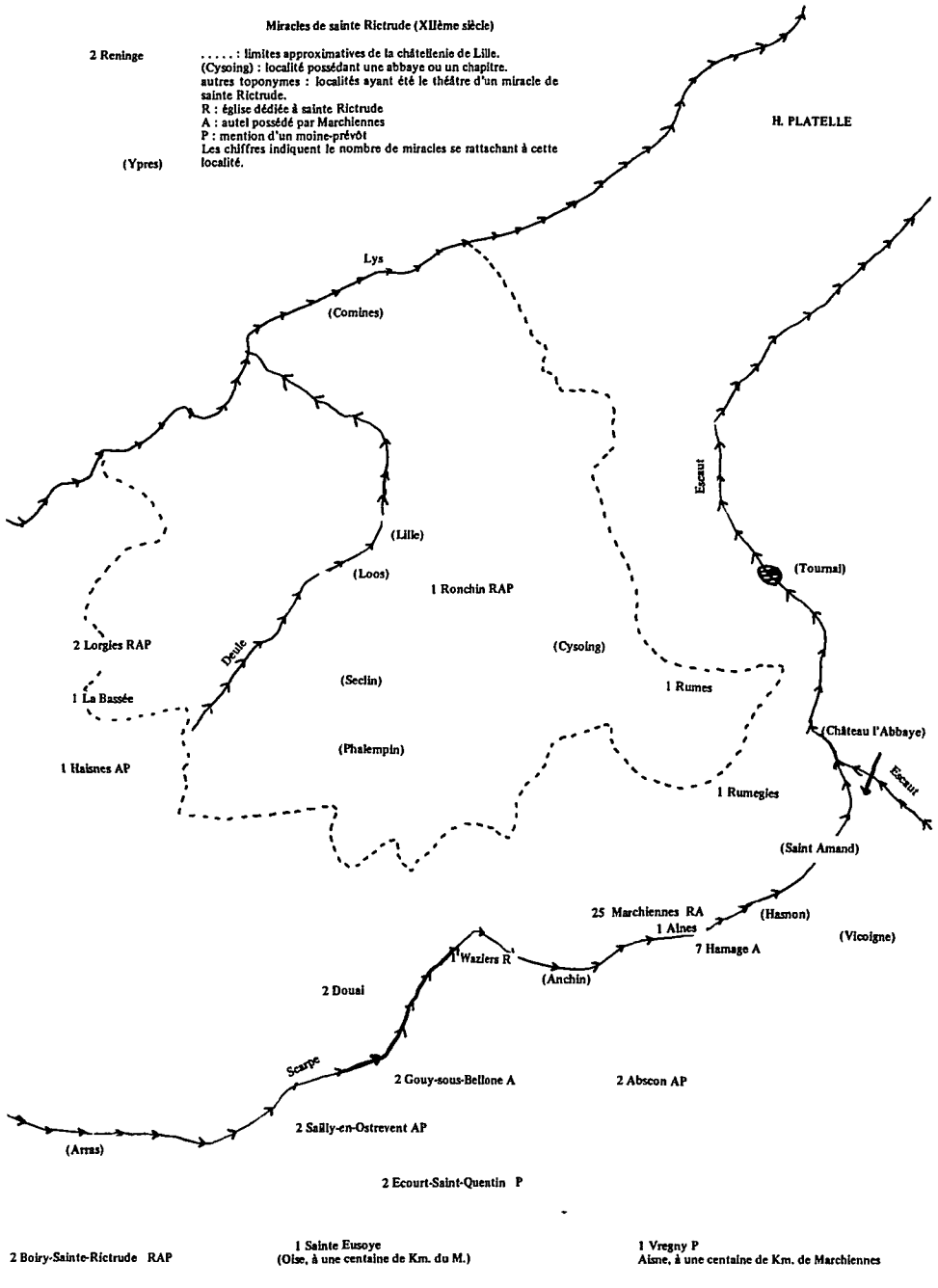
dont il a pu être le témoin – par des descriptions incroyablement détaillées, évocatrices et un peu répugnantes. Comme il est toujours très long, on trouve aussi chez lui nombre de détails utiles qui font saisir le cadre matériel ou les mentalités populaires.

D. Viennent ensuite les *Miracula sanctae Eusebiae* qui sont également l'oeuvre d'un moine de Marchiennes. Ils font connaître neuf prodiges, dont trois sont repris dans le grand recueil anonyme qui suit. Ce sont même ces cas de réemploi ainsi que certaines traces d'archaïsme qui nous fournissent le seul repère chronologique concernant la composition de ces miracles. Ils sont certainement antérieurs à l'oeuvre dont il va être question et pourraient dater des environs de 1164 [18].

E. et F. Presque aussitôt, entre 1164 et 1166, un autre moine de Marchiennes – qui ne donne pas son nom, mais qui est très probablement André de Marchiennes [19] – composa la plus vaste compilation de notre dossier : des *Miracula sanctae Rictrudis* distribués en deux livres (E). Il y ajouta une addition en 1168, puis dans les années 1168-1174 en donna une seconde édition qui ne diffère de la première que par des déplacements et quelques éléments nouveaux (F). Il faut pourtant considérer qu'à travers ces deux états c'est bien d'une seule et même oeuvre qu'il s'agit. On y trouve en tout 41 miracles (dont deux seulement sont propres à la seconde édition). L'ouvrage est donc important par son volume, il l'est plus encore par la qualité de la narration : l'auteur écrit bien et avec précision. Pour animer ses tableaux, il n'hésite pas à reproduire (c'est-à-dire à imaginer) les arguments des parties en présence : précieux témoignage sur les types d'attitudes jugés vraisemblables à l'époque.

G. La septième oeuvre de notre corpus consiste dans une seconde rédaction des *Miracula sanctae Eusebiae* [20]. L'auteur a repris l'essentiel de la première version (D) et y a ajouté tout ce qui dans le recueil anonyme (E) pouvait de près ou de loin se rapporter à sainte Eusébie. Cette méthode de travail et ce type d'emprunt littéral sont ceux qui ont présidé à la composition de la seconde édition des *Miracula sanctae Rictrudis* (F). On peut donc attribuer ce remake à l'Anonyme lui-même, qui aimait, semble-t-il, rajeunir et étoffer des textes anciens. Du point de vue qui nous occupe, l'ouvrage ne présente pas un grand intérêt, car les onze miracles qu'il contient proviennent tous soit de D (6 cas), soit de E (5 cas).

H. Il ne reste plus à signaler qu'une homélie divisée en neuf leçons consacrée à un miracle de saint Mauront [21]. L'événement est placé au temps de l'abbé Albéric (1033-1048), mais la date


Miracles de sainte Rictrude (XIIème siècle)
2 Reninge
(Ypres)
. . . . . : limites approximatives de la châtellenie de Lille.
(Cysoing) : localité possédant une abbaye ou un chapitre.
autres toponymes : localités ayant été le théâtre d'un miracle de sainte Rictrude.
R : église dédiée à sainte Rictrude
A : autel possédé par Marchiennes
P : mention d'un moine-prévôt
Les chiffres indiquent le nombre de miracles se rattachant à cette localité.
H. PLATELLE
Lys
(Comines)
Escaut
(Lille)
(Loos)
1 Ronchin RAP
(Tournai)
2 Lorgies RAP
Deule
(Cysoing)
(Seclin)
1 Rumes
1 La Bassée
(Château l'Abbaye)
(Phalempin)
1 Haisnes AP
Escaut
1 Rumegies
(Saint Amand)
25 Marchiennes RA
(Hasnon)
1 Aines
(Vicoigne)
7 Hamage A
Wazlers R
(Anchin)
2 Douai
Scarpe
2 Gouy-sous-Bellone A
2 Abscon AP
2 Sailly-en-Ostrevent AP
(Arras)
2 Ecourt-Saint-Quentin P
2 Boiry-Sainte-Rictrude RAP
1 Sainte Eusoye
(Oise, à une centaine de Km. du M.)
1 Vregny P
Aisne, à une centaine de Km. de Marchiennes

de cette composition est incertaine. Cependant la comparaison entre ce récit et le passage parallèle de E nous incline à en placer la rédaction postérieurement à cette oeuvre, sans doute vers la fin du XIIème siècle.

Comme on le voit ce corpus fournit un ensemble de 98 histoires miraculeuses, relativement bien délimitées et caractérisées. Mais si l'on tient compte des réemplois (un miracle raconté quatre fois, quatre autres racontés trois fois, et enfin 19 racontés deux fois) ce total doit être abaissé à 68 pour avoir le nombre des miracles différents. Cette précision ne doit pas faire illusion, car il y a toujours un élément subjectif dans la manière de regrouper ou de séparer les éléments miraculeux d'une longue histoire et d'autre part nous avons délibérément écarté les quelques miracles de la période des origines (VIIème siècle) : ces prodiges lointains, traditions vénérables, ne posent pas en effet les mêmes problèmes psychologiques que les miracles plus récents. En tout cas, avec ces 68 miracles relatifs aux XIème et XIIème siècle, nous disposons d'un matériel abondant et homogène permettant de tenter une étude de psychologie religieuse.

III - ANALYSE DU DOSSIER

1) Des ouvrages de propagande

Ces recueils de miracles sont de toute évidence des oeuvres de propagande destinés à la "défense et illustration" du culte de sainte Rictrude et par ce moyen du monastère de Marchiennes. Assurément sainte Rictrude n'est pas seule, nous l'avons dit, mais elle domine de très haut les autres saints locaux, qui sont d'ailleurs ses enfants et il est entendu, selon la pensée d'un des auteurs, que c'est la gloire de la mère qui rejaillit sur eux [22].

Le public le plus directement visé est celui des moines qui ont besoin plus que personne d'être convaincus de la puissance de leur sainte patrone et de l'obligation subséquente de se montrer dignes de cette "visite du Seigneur". Dans cette optique les *Miracula* livrent une histoire stylisée destinée à forger une âme commune [23].

Mais l'horizon des auteurs dépasse ce cercle étroit : ils veulent porter au dehors une leçon de confiance et de terreur. Sur ce plan, nos *Miracula* sont une sorte de catéchèse populaire – le culte des saints constituant le meilleur point d'ancrage de la foi chrétienne à l'époque – et un élément fort important de l'admiration tempo-

relle, car les faveurs célestes font rentrer les aumônes, les protections sur les chantiers encouragent le travail volontaire, les vengeances de sainte Rictrude contiennent dans une certaine mesure les atteintes au patrimoine monastique. Il faudra nous demander jusqu'où et par quelles voies s'est exercé ce rayonnement.

Cette intention didactique n'enlève absolument pas à de tels ouvrages leur valeur de témoignage : nous nous sommes déjà expliqués sur ce point en abordant notre étude. Miroir plus ou moins magique qui offre à la fois un reflet et un modèle, les *Miracula* ouvrent une porte sur le monde de "l'imaginaire" du Moyen Age et nous allons hardiment le franchir.

2) Des miracles de caractère "domanial".

Ce qui frappe immédiatement, c'est la concentration des miracles sur le patrimoine abbatial. Sur 68 miracles, 52 se produisent soit à Marchiennes même, soit sur les terres monastiques (27 cas). Le reste se compose de miracles survenus dans la région (6), de protections accordées à des voyageurs en pays lointain (4, et dans 3 cas il s'agit de membres de la communauté) et enfin de six épisodes sans localisation précise (qui doivent aussi concerner les domaines de Marchiennes, puisqu'ils traitent de châtiments d'avoués).

A Marchiennes même ce n'est que dans des circonstances exceptionnelles que l'on voit affluer des malades venus de loin ; ainsi en fut-il lors de la grande crise provoquée par l'épidémie de "feu sacré" et peut-être en était-il de même pour les scrofuleux qui venaient chercher la guérison au puits de saint Mauront [24]. D'une manière habituelle, près du tombeau de la sainte, grâces et châtiments concernent des moines du lieu, des habitants du voisinage ou des seigneurs tyrans de la région. C'est une situation tout à fait identique à celle qu'on peut observer sur le reste du temporel de Marchiennes.

La conclusion, c'est que le culte de sainte Rictrude a un caractère avant tout domanial. Il est lié étroitement à l'abbaye et doit beaucoup à sa propagande. Cette propagande pouvait s'exercer par bien des voies : les curés qui étaient souvent nommés par le monastère (dans dix cas sur les 15 localités marchiennoises qui nous occupent), le sanctuaire local qui était parfois consacré à sainte Rictrude et conservait ainsi des fragments de reliques (5 cas sur 15), enfin et surtout les moines prévôts qui, seuls ou accompagnés de quelques confrères administraient ces *curtes*. On

les voit très souvent tenir tête aux usurpateurs des biens monastiques en invoquant la vengeance de leur protectrice céleste et c'est encore vers eux que se retournaient les miraculés une fois obtenue la faveur demandée. Nul doute que ces prévôts n'aient été les grands agents du culte de sainte Rictrude. La carte que nous avons tracée permet de bien observer, pensons-nous, ce lien entre les miracles et l'implantation marchiennoise.

Cependant malgré le grand rush qui avait accompagné l'épidémie de "feu sacré", malgré la propagande inlassable des représentants de l'abbaye, le culte de sainte Rictrude demeurait encore au milieu du XIIème siècle quelque chose de restreint et de modeste. On s'en aperçoit à ce fait que les heureux bénéficiaires des grâces n'ont parfois songé que tardivement à invoquer la sainte de Marchiennes, après avoir eu recours à bien d'autres intercesseurs [25]. Toute la littérature que nous étudions avait pour but évident d'améliorer cette situation.

3) Les différentes sortes de miracles : rôle essentiel de la coïncidence

Le caractère "domanial" des miracles ne concerne que leur enracinement géographique. Il nous faut maintenant examiner les différentes sortes de prodiges et tenter d'éclairer les attitudes religieuses liées à cette floraison de merveilles.

La division fondamentale est bi-partie : les faveurs et les châtiments, les *beneficia* et les *ultiones*, pour parler comme Galbert (ce sont les titres des deux livres de son recueil). Le même balancement se retrouve dans une formule mise dans la bouche d'un des héros de ces historiettes : parlant du pouvoir des saints – pour d'ailleurs le nier – il le caractérise comme *auxiliandi virtus et nocendi potestas* [26]. Il y a là toute une conception de l'action de Dieu et du miracle qu'il nous faudra analyser. Cette première répartition se complique d'ailleurs presque aussitôt, car les faveurs se subdivisent en guérisons et en faits de protection, tandis que des visions – à peine moins miraculeuses que le reste – interviennent à titre secondaire dans le déroulement de beaucoup de ces aventures. Nous reprendrons plus loin ce problème annexe des visions.

Un pointage parmi les miracles – qui, rappelons-le, sont au nombre de 68 – donne les résultats suivants : 20 guérisons, 25 faits de protection, 23 châtiments. Il est vrai qu'un tel classement n'est pas à l'abri de toute critique, car certains épisodes pourraient aisément passer d'une série dans l'autre : ainsi cette maladie qui

empêche l'apostasie d'un moine est à la fois une protection et un châtiment ; de même les apparitions d'âmes du Purgatoire attestent à la fois la justice de Dieu qui punit les méfaits et sa bonté qui avertit les vivants [27]. On nous accordera que ce problème formel n'a qu'une importance minime.

Ce qui est capital au contraire, c'est, à travers toutes ces séries la rareté des phénomènes vraiment extraordinaires, qui rompent d'une manière éclatante avec le cours habituel des choses. En faisant bonne mesure, on n'en pourrait citer qu'une dizaine de cas qui seront énumérés progressivement et qui relèvent d'ailleurs soit de thèmes folkloriques, soit de la psychologie spéciale des visions. Partout ailleurs, c'est l'explication par la coïncidence qui semble s'imposer, coïncidence qui est ressentie très légitimement par le bénéficiaire comme une grâce divine, mais qui ne pose pas de problème à l'historien. C'est tout à fait évident pour les châtiments, c'est à peine moins apparent dans les autres domaines.

Considérons le dossier de plus près. Les 20 guérisons se répartissent de la manière suivante : paralysie plus ou moins étendue (5 cas), fièvre quarte (3 cas), affections oculaires (2), frénésie (2), difficultés dans l'accouchement (2) ; viennent ensuite, pour une seule mention chaque fois, le mal des ardents, les écrouelles, une hernie, une surdité, un calcul urinaire et enfin une maladie non précisée. Sans vouloir faire de la médecine rétrospective, on doit constater que le cas le plus grave — celui du feu sacré — n'est relaté que d'une manière générale et lointaine et que les autres guérisons pourraient fort bien relever d'une explication psychosomatique.

C'est tout à fait clair en tout cas dans l'histoire émouvante et longuement racontée [28] de ce pauvre moine qu'un calcul urinaire empêchait de participer au chant choral et de célébrer la messe. Sa souffrance morale est particulièrement vive le jour de la fête de sainte Rictrude quand il voit ses confrères prêtres se préparer à célébrer la messe, et qu'il est relégué dans un coin de l'église avec les autres malades. Il se lève alors, va à la crypte prier la sainte pour lui demander de pouvoir au moins en ce jour *tractare Corpus Dominicum.* Il commence la messe et à la consécration il se sent tout à coup libéré de son calcul. Coïncidence donc, mais qu'il interprète très légitimement comme une grâce du ciel.

Les miracles de protection (au nombre de 25) présentent naturellement une grande diversité. C'est là que l'on rencontre la plupart de ces cas extraordinaires auxquels il a déjà été fait

allusion (rencontres démoniaques, visite domiciliaire de sainte Rictrude en son monastère de Marchiennes, lumière éclatante sortant du monastère d'Hamage, poutre qui s'allonge pour les besoins d'un chantier monastique, borne frauduleusement déplacée qui regagne son site légitime, apparitions d'âmes du Purgatoire, délivrance d'un croisé par sainte Rictrude) : nous avons dit déjà ce qu'il faut en penser et nous reprendrons plus loin le problème des visions. Le reste du dossier a pourtant une allure beaucoup plus classique : ces protections concernent des accidents sur des chantiers (6), des incendies de bâtiments religieux (2), des dangers courus par des voyageurs (3), des découvertes de trésors (2), la protection d'un village (1) et même quelques grâces de nature plus spirituelle (conversion, préparation à la mort, obstacle à l'apostasie d'un moine). Du point de vue de l'observateur extérieur – il en allait tout autrement pour les intéressés – tous ces faits peuvent être considérés comme des coïncidences heureuses, parfois plus ou moins embellies.

Le cas le plus typique est celui de la découverte de trésors. L'aventure de l'abbé Albéric en 1036 [29] mérite d'être racontée. L'église et le monastère de Marchiennes venaient d'être détruits par un incendie, mais les moines n'avaient pas quitté les lieux, confiants dans l'aide de leur sainte patronne. Or voilà qu'on découvre à Abscon – un village qui appartenait à l'abbaye – un trésor important d'origine romaine. Et l'auteur de se lancer à ce propos dans une explication historique des plus fantaisistes fondée sur une étymologie arbitraire. Ce mot Abscon voulant dire pour lui "qui est caché" *(absconditum),* c'est la preuve que les Gaulois incorporés de force dans les armées de Jules César avaient enterré en ce lieu toutes leurs richesses dans l'espoir de les retrouver plus tard. Même si cette archéologie est des plus douteuses, le trésor ne l'était pas et il permit à l'abbé de réparer une partie du désastre, de construire une tour, de parer des châsses. Comment une telle merveille n'aurait-elle pas paru un miracle ?

Les châtiments, au nombre de 23, concernent presque uniquement les adversaires des biens ecclésiastiques (21 fois) : seigneurs ou hommes d'armes et plus spécialement – quand les titres sont cités – les avoués (7 fois) et les maires (6 fois). Deux cas seulement échappent à cette optique vraiment étroite et visent un blasphémateur et un moine voleur. Ce qui attend les ennemis de l'abbaye, c'est généralement la mort (14 fois), plus rarement la perte des chevaux (2 fois) ou la ruine (1 fois). En quatre circonstances enfin on signale l'amendement des coupables.

Ce dénouement tragique ne résulte pas d'une intervention éclatante du ciel ; il découle de la maladie, d'un fait de guerre, d'un assassinat ou d'un accident. Mais sa proximité par rapport au délit et parfois une coïncidence de date suffisent à convaincre les moines de l'existence du miracle [30]. Deux fois seulement on signale une intervention surnaturelle extraordinaire, mais il s'agit alors, hélas ! d'un thème absolument classique de la légende dorée : le chariot qui ne peut démarrer parce qu'il est chargé – à l'insu même de son conducteur – de quelques gerbes volées aux moines, ou bien les voleurs qui tournent en rond indéfiniment dans le champ qu'ils viennent de piller...

Ce sinistre catalogue fournit un reflet étonnamment vivant des hantises des moines et des conditions sociales du temps. Progressivement les officiers monastiques de tout rang s'étaient appropriés des droits sur les hommes et les biens de l'abbaye et quand un abbé plus énergique essayait de récupérer ces droits ou de supprimer la transmission héréditaire des charges, ils s'écriaient qu'on les deshéritait et cherchaient ensuite à se venger ou tout au moins à se dédommager. L'histoire du chevalier Ingebrandus Paganus est parfaitement typique de tous les problèmes religieux et sociaux que nous venons d'évoquer [31]. L'abbé Amand (1116-1133) s'efforçait alors de relever l'abbaye après le règne de l'indigne Fulcard et cherchait notamment à récupérer tout ce qui avait été usurpé. Il se trouva ainsi engagé dans un vif conflit avec le seigneur en question : l'abbé lui expliquait en vain que la situation antérieure n'avait été le fait que de la faveur ou de la tolérance *(dilectio vel sufferentia fuit),* mais qu'elle n'avait jamais été approuvée par une décision capitulaire. Le chevalier menaça alors de venir dans les trente jours avec trente soldats pour parler en maître au sein du chapitre. Il y revint en effet à la date indiquée, mais porté par ses amis qui venaient implorer pour lui une sépulture chrétienne, car il avait trouvé la mort en se perçant accidentellement de sa lance...

On s'explique mieux maintenant que les grâces proprement spirituelles n'occupent qu'une place minime dans ce dossier. Rarement liées à une coïncidence frappante, elles ne se prêtaient guère à une lecture "miraculeuse", et d'autre part pour cette population tragiquement démunie devant la maladie, les accidents et la violence, les premières requêtes se plaçaient évidemment sur ce terrain matériel. Cette prépondérance des faveurs d'ordre temporel traduit au moins une hiérarchie des besoins ressentis, même en ce milieu monastique.

La leçon s'aggrave encore, si l'on veut bien songer qu'à travers ces recueils de miracles nous ne connaissons que les cas les plus heureux, ceux où les fidèles – et pour commencer, les moines – ont eu la satisfaction de voir leurs voeux exaucés. Mais il y avait tous les échecs permis par Dieu *occulta causa quam ipse novit* [32] et ces tyrans locaux que rien ne pouvait fléchir. Il ne faut pas oublier cette face cachée : ce monde plein de miracles était aussi un monde plein de misères.

4) Les visions : le thème littéraire et l'attente des signes.

Les visions tiennent une place notable dans ces miracles, puisqu'on les rencontre dans environ 20% de ces récits (exactement dans 14 cas sur 68). Elles peuvent parfois former l'objet même du miracle (apparitions d'âmes en peine, expériences diaboliques, visites domiciliaires du monastère faites par sainte Rictrude en personne), mais généralement elles ne sont qu'un élément plus ou moins déterminant du processus miraculeux. Le type le plus fréquent est celui de la vision nocturne : prémonitoire et déjà efficace, elle annonce et souvent réalise la guérison ou le châtiment qui apparaît en pleine lumière au réveil.

Certaines de ces histoires extraordinaires relèvent, semble-t-il, du simple procédé littéraire : la vision n'est alors qu'un moyen pédagogique jugé particulièrement adapté pour faire passer un enseignement [33]. Comment ne pas interpréter de cette manière l'apparition d'âmes en peine délicieusement racontée par le miracle 55 ? Le héros est un pieux moine, âgé de cent ans, qui somnolait malgré lui à l'office de matines. Dans cet état intermédiaire – rendu avec beaucoup de subtilité [34] – il voit un homme porteur d'une armure brûlante ; c'est un moine qui expie ainsi les péchés de la langue dont il s'était rendu coupable : critique des supérieurs, mépris des inférieurs, jalousie vis-à-vis des égaux. Le supplice durait depuis 40 ans et devait se prolonger encore pendant dix années. Le vieillard entend ensuite les gémissements d'une autre âme souffrante, qui pourtant ne se montre pas. Il s'agit cette fois d'un chevalier – dont on nous donne le nom : Hugues le Veau – qui pour sa part était cruellement tourmenté pour toutes les violences qu'il avait commises à l'égard du monastère. Son état était si lamentable qu'il aurait préféré n'être jamais venu au monde. Le lendemain matin le vieillard raconte sa vision au prieur, qui la juge si salutaire, qu'il la fait connaître à la communauté, afin que tous désormais vivent au monastère *absque murmurationis vitio*. On avertit aussi la veuve du chevalier, qui

pour soulager son mari opère diverses restitutions. Il est vraiment difficile de croire à la sincérité d'un récit si visiblement orienté vers une fin pratique. Nous sommes ici dans le domaine de la fiction, ou, si l'on veut, de l'apologue moral.

On ne peut se débarrasser de la même façon de tous les récits de visions. Sans exclure naturellement la dramatisation littéraire toujours présente, il faut cette fois porter son attention vers la psychologie de ce type d'expérience, ce qui nous ramène sur les chemins déjà empruntés à propos des guérisons, protections et châtiments, c'est-à-dire le rôle des facteurs psychosomatiques et l'interprétation des coïncidences.

Voici par exemple l'aventure extraordinaire qui arriva en 1168 à un jeune homme de Ronchin [35]. Une nuit, il a une vision atroce : quatre mauvais esprits, sous la forme de femmes horribles, s'emparent de son corps, le coupent en deux et en font cuire une moitié sur un brasier. A ce moment les diablesses sont chassées par sainte Rictrude qui réunit les deux moitiés du corps et les enserre dans des bandages. A son réveil, le jeune homme était paralysé et souffrait particulièrement du côté qui dans la vision avait été rôti. Sans être grand clerc en psychologie, ni en médecine, comment ne pas interpréter ce rêve comme la traduction onirique de la paralysie qui était en train de s'installer ? En tout cas, huit jours se passent ainsi dans la souffrance et la prière, car le malade a fait venir le curé, s'est confessé et a communié. Au bout d'une semaine, il a une autre vision : il se voit guéri et – toujours dans son rêve – emmené vers Marchiennes par le prévôt – moine de Ronchin. Là il rencontre la procession des religieux qui se préparaient à entrer dans l'église pour la messe ; on lui confie la croix processionnelle ; plus tard après l'évangile, il dépose son offrande sur l'autel en signe d'action de grâces et on le renvoie chez lui. Au réveil le malade était guéri et il s'en va cette fois exprimer sa reconnaissance à l'église de Ronchin, dédiée à sainte Rictrude. Donc ici encore vision prémonitoire, dans laquelle la guérison en cours est habillée des images familières de la vie monastique.

Un autre exemple particulièrement instructif sur le plan psychologique nous est fourni par le miracle 18. Il s'agit cette fois d'un redoutable homme de guerre nommé Baudouin, tout occupé de rapines, d'incendies et de meurtres. Au combat, tous les coups qu'il donnait étaient mortels. Or une nuit, ce Baudouin eut une vision. Il vit sainte Rictrude en personne qui célébrait la messe, revêtue des ornements sacerdotaux, tandis que lui-même se tenait

à la porte de l'église abbatiale dans la posture des pénitents ou des excommuniés. Après la lecture de l'évangile, la sainte envoya une des assistantes – qui n'était autre que sa fille, sainte Eusébie – chercher ce pénitent pour le faire entrer dans l'église, mais après l'avoir soigneusement lié. Au réveil, Baudouin était converti et demanda bientôt à devenir moine dans la communauté de Marchiennes, ce qu'il n'obtint qu'avec la plus grande peine, tant on se souvenait de ses méfaits passés.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce récit – où l'on retrouve en filigrane l'histoire de la conversion de saint Paul – c'est le rôle sacerdotal attribué à sainte Rictrude. Déjà mère spirituelle par sa sollicitude pour ses enfants, elle se voit ici attribuer la paternité spirituelle propre au prêtre. Père et mère à la fois, elle est vraiment pour le visionnaire – ou en tout cas pour l'auteur ou ses lecteurs – l'intermédiaire unique entre ses fidèles et Dieu. Quoi qu'il en soit d'ailleurs de cette imagerie, nous trouvons au fond de cette aventure une vision nocturne qui est reçue comme un signe du ciel et qui marque le début d'une conversion. Il n'y a là rien de contraire à la psychologie religieuse...

L'attention aux signes du ciel mène donc facilement à l'interprétation des coïncidences et celle-ci à son tour peut conduire à certaines expériences de l'invisible [36]. C'est ce qu'on observe dans les épreuves démoniaques du moine Fulcard. Ce pieux religieux, qui était resté presque seul à l'abbaye en des heures critiques, couchait dans l'église du monastère pour veiller sur les corps des saints ; mais personne ne voulait l'accompagner, car on craignait en ces heures nocturnes les bruits terrifiants des esprits mauvais, jaloux de la piété des fidèles. C'est dans ce cadre que se situent ses rencontres diaboliques. Une nuit il sort un instant dans le cimetière et le jardin attenant à l'édifice et c'est une vache noire – paisible et bien connue de lui – qui soudain lui apparaît comme le signe de la présence du démon. Pris d'une terreur indicible, il a grand peine à regagner son gîte, où il se barricade. Mais il ne put retrouver le sommeil, car il savait que c'était l'heure où erraient les mauvais esprits.

Une autre fois, c'est en plein jour que des bruits épouvantables se font entendre dans l'église. Une inspection ne révèle rien à Fulcard qui comprend alors la vraie cause du phénomène. Il se remet à manger – car il avait été interrompu dans son repas ; mais la première bouchée ne passe pas et manque de l'étouffer. Il faut une prière intérieure – car il ne pouvait remuer les lèvres – pour obtenir l'expulsion de l'obstacle.

Une dernière rencontre permet à Fulcard d'entendre Satan se vanter de son pouvoir sur les hommes. Ce long discours appartient à cette littérature paradoxale, mais bien connue, des avertissements diaboliques [37], Dieu se servant parfois des démons pour donner des enseignements aux hommes. Toujours est-il que le moine attaque son adversaire à force de mains et de pieds, mais au terme de cette lutte il ne découvre sous ses coups qu'une sorte de peau de mouton...

On voit bien dans tous ces récits comment la hantise du démon et les peurs irraisonnées se nourrissent mutuellement et débouchent sur un contact avec l'invisible : expérience individuelle, mais qui s'insère de toute évidence dans une mentalité.

IV - LA DECOUVERTE D'UNE MENTALITE

1) Miracle et psychologie religieuse (XIIème siècle)

a) Lecture "miraculeuse" mais quelques réticences

Cette mentalité religieuse que nous découvrons à l'arrière-plan de tous ces prodiges, nous pouvons maintenant en préciser les traits. Nous sommes en présence d'une population qui a presque spontanément une lecture "miraculeuse" des événements. Aux aguets des signes du divin, elle est prête à les découvrir partout, dans les hommes et les choses, et spécialement dans les coïncidences étonnantes qui apportent une réponse à sa détresse ou à son appétit de vengeance [38]. Un tel regard suppose une grande familiarité avec l'invisible, avec le surnaturel, qui a pour ces gens la même consistance, la même réalité que ce qu'ils peuvent voir ou toucher. De même qu'ils redoutent les esprits malins qui rôdent la nuit et spécialement aux heures du petit matin, de même encore ils attendent, ils exigent même l'intervention de Dieu ou de sa "coopératrice" sainte Rictrude chaque fois qu'ils en ont besoin. Si ce secours se fait attendre, ils ont l'impression d'une rupture de contrat et ont recours à des moyens de pression plus ou moins magiques que nous étudierons plus loin.

Le miracle est donc quotidien, presque naturel à force d'être répété. Pourtant cette façon de voir éveille parfois des réticences. Ainsi en est-il dans l'histoire de ce pieux seigneur racontée par le miracle 45. Atteint de cécité depuis des années, il a une nuit une vision lui annonçant qu'il sera guéri à une certaine fontaine auquel se rattachait le souvenir de sainte Rictrude. Mais il se méfie de cet avertissement, car il craint de tenter Dieu et d'autre part il a peur

– si le message est exact – d'empêcher la gloire de Dieu de se manifester par une guérison. Le curé du village, interpréte de la mentalité commune, lui conseille d'obtempérer, en lui faisant remarquer, dans le plus pur esprit de saint Grégoire que "la vision d'un coeur pénitent ne peut être vaine" [39]. Naturellement le seigneur est guéri. Rien bien entendu, ne nous garantit l'exactitude des paroles prononcées, au contraire ! Mais ces remarques reconstituées ou totalement imaginées correspondent au moins à une disposition d'esprit considérée comme possible, sinon comme souhaitable.

Un autre exemple – qui se présente dans des conditions historiques mieux assurées – nous est fourni par le moine Fulcard, dont Galbert, son contemporain, raconte longuement la vie au début de son *Patrocinium* [40]. Ce personnage souffreteux fut atteint de diverses maladies dont il fut chaque fois guéri par une intervention miraculeuse. Il commença par une hernie dont Galbert nous donne une description si précise qu'elle en devient presque choquante [41]. Guéri après huit ans de souffrance, Fulcard conserva pourtant le silence sur la grâce qu'il avait reçue et joua même la comédie pour dissimuler son nouvel état. C'est que cet homme simple craignait d'affronter des gens d'un avis opposé et surtout avait peur de mentir pour le cas où son mal serait revenu. Il n'avait pas tout à fait tort, car toute sa vie il ne fit que passer d'une maladie à l'autre. Toujours est-il que sa réserve – qui impliquait toute une réflexion sur le miracle – ne fut pas comprise. La vérité fut découverte quelque temps après et l'abbé scandalisé ordonna de mettre par écrit le récit de cette guérison pour que toute la communauté se montre digne de ce passage de Dieu [42]. En définitive, malgré tout leur intérêt, ces deux exemples de prudence demeurent pourtant des exceptions et ne font que souligner davantage le fait fondamental de ce que nous avons appelé la "vision miraculeuse".

b) Miracles de châtiment : aspiration à la vengeance et tradition biblique

Les miracles de châtiment occupent – on le sait déjà – une place essentielle dans cette vision et il est très étonnant au premier abord de voir un ouvrage de propagande religieuse souligner avec une telle force un thème si contraire à l'esprit de l'Evangile. L'explication pourtant est très simple : tout provient d'une coïncidence entre les aspirations instinctives de gens opprimés et une certaine tradition biblique. D'un côté nous avons des paysans et des religieux livrés littéralement sans défense à la violence des seigneurs.

Que les revendications de ceux-ci à l'égard de l'abbaye aient été parfois justifiées [43] ne change rien à l'affaire : c'était la force qui tranchait. Or il n'y avait pas à l'époque – au XIème et encore largement dans la première partie du XIIème siècle – de tribunal capable d'exercer une contrainte judiciaire sur des gens haut placés : le fait est affirmé au moins à trois reprises dans les *Miracula* [44]. Peut-être y a-t-il quelque excès dans ces doléances, mais dans l'ensemble et surtout aux moments de crise cette carence était bien réelle. Dans ces conditions tous ces opprimés ne pouvaient que se tourner vers le ciel et attendre de Dieu et sainte Rictrude le rétablissement de leur droit, et pour commencer le châtiment des coupables.

Cette démarche toute naturelle menait pratiquement à la rencontre d'une tradition biblique bien caractérisée. On trouve en effet dans les Psaumes et dans les écrits des prophètes de terribles imprécations contre les ennemis du peuple de Dieu et, par delà ces cris de haine, apparaît cette conviction que Yahweh est "le Seigneur des vengeances" (Ps. 94, 1), c'est-à-dire à la fois celui qui se réserve la vengeance (par opposition à la justice privée) et celui qui fait triompher le droit. Tout cet enseignement a fortement influencé nos auteurs et spécialement Galbert. Au moment où il ouvre sa section des *ultiones* [45] et où il veut défendre sainte Rictrude du reproche de cruauté inhumaine il se reporte à des précédents bibliques, il cite les psaumes, il met en avant la notion-clé de Dieu "Seigneur des vengeances". On peut s'interroger naturellement sur l'authenticité chrétienne d'une telle attitude, mais on ne peut mettre en route ses racines religieuses. C'est au fond cette assurance de Job, le juste persécuté : "Je sais, moi, que mon Défenseur est vivant, que Lui, le dernier, s'élèvera sur la terre" (Job, 19, 25).

Le miracle réalise un contact avec le sacré, mais ce sacré est ambivalent : sa force est à la fois bienfaisante et redoutable et l'on n'est jamais sûr – indépendamment même de ses intentions – d'être à l'abri d'un châtiment. C'est l'aventure qui arriva à un ouvrier de l'abbaye d'Hamage – devenue prieuré de Marchiennes – un jour où il revenait des champs les pieds boueux [46]. Il les nettoya sur le seuil de l'église Saint-Pierre, qui avait *jadis* abrité les reliques de sainte Eusébie : aussitôt il perdit l'usage des jambes et ce n'est que les jours suivants, après avoir demandé pardon sur le lieu du sépulcre, qu'il commença à ressentir une amélioration.

Ce mélange de sentiments de joie et de crainte que fait naître le sacré apparaît en pleine lumière dans les récits de translation de reliques. En ces occasions le corps saint était transféré très solennellement d'une châsse vétuste dans une autre plus riche et plus précieuse. Le cas se produisit trois fois à Marchiennes au cours du XIIème siècle et ces relations détaillées peuvent être complétées par des textes similaires intéressant des sanctuaires de la région [47]. Des rassemblements enthousiastes se produisaient en ces circonstances, chacun essayant de voir sa "mère" qui était aussi la patronne du pays. La chose doit même s'entendre de la manière la plus réaliste, car parfois, sinon toujours, on montrait un à un les ossements sacrés à la foule, ossements auxquels pouvaient encore adhérer des lambeaux de chair. Mais en même temps on souligne toujours que l'évêque responsable de l'opération s'acquittait de sa tâche *cum timore magno et reverentia* : c'est que plus que tout autre il connaissait la jalousie de la sainte pour l'honneur qui lui était dû et la vertu cachée qui habitait encore ces restes desséchés.

c) La lecture providentialiste, même des échecs

La lecture "miraculeuse" des coïncidences extraordinaires ne peut se dissocier de l'interprétation providentialiste des événements plus courants, même des échecs : ces deux attitudes s'enracinent dans la même conviction que Dieu est toujours à l'oeuvre et qu'il est toujours aussi puissant, même si ses voies sont mystérieuses. Cette façon de voir la Providence derrière le cours des choses est assez normale pour des croyants, mais elle est poussée ici à un point extrême. Voici par exemple, la leçon que tire notre narrateur d'un vol de reliques [48] : à une date ancienne, avant 1025, les clercs de Saint-Amé de Douai avaient dérobé à Marchiennes le corps de saint Mauront, le fils de sainte Rictrude. Entreprise condamnable à première vue, surtout pour un moine de Marchiennes, mais comme elle a réussi, que saint Mauront a été réuni à son ami Saint Amé, qu'enfin sa fête est célébrée solennellement à Douai, l'auteur incline à penser que tout cela s'est produit par la volonté de Dieu.

Même attitude dans une affaire de procession de reliques à la fin du XIème siècle [49]. L'abbaye avait l'habitude, dans ses moments de détresse, d'envoyer sur les routes des moines quêteurs, accompagnés d'un des corps saints de la maison. Or une expédition de ce genre organisée avec le corps de sainte Eusébie

se révéla désastreuse. Les moines prêcheurs et quêteurs étaient partis pour l'Angleterre, dont les habitants passaient pour être généreux envers "les saints dans le besoin". En fait, ils ne récoltèrent rien et revinrent plus pauvres qu'à leur départ, ayant même dû vendre leurs montures et le voile précieux qui recouvrait la châsse. La leçon qu'on en tira, c'est que la sainte n'aimait pas mendier et qu'elle s'indignait de voir sa réputation compromise : on semblait dire en effet qu'elle laissait ses enfants dans le besoin, alors qu'elle leur avait donné assez de biens pour vivre, si toutefois la discipline monacale était observée. On décida donc de renoncer désormais à une telle pratique.

On voit bien ici comment la lecture providentialiste rejoint la vision "miraculeuse" : de même que tout peut être miracle ou message, de même tout – jusqu'à un vol de reliques ou un échec – peut cacher un enseignement de la Providence. L'essentiel était d'avoir un regard exercé à détecter et à interpréter les signes, et nous avons déjà dit plus haut ce que supposait un tel regard.

2) Le culte de sainte Rictrude : formes et esprit.

a) Dieu et la sainte

Il ne nous reste plus qu'à replacer le fait miraculeux, tel que nous venons de le cerner dans le cadre plus général du culte de sainte Rictrude et ici encore nos recueils sont une mine d'informations sur les formes et l'esprit de ce culte.

La première constatation, c'est que les moines qui tiennent la plume prennent grand soin de rattacher tous ces prodiges à l'action même de Dieu et ne laissent à sainte Rictrude qu'un rôle – certes capital, mais subalterne – d'intercession : le miracle est accordé par Dieu à la demande ou par les mérites de la sainte [50]. Il est douteux cependant que ces formules orthodoxes correspondent vraiment à la réalité vécue, au niveau des simples fidèles et même des auteurs. Il suffit de penser à toutes ces visions nocturnes où c'est la sainte en personne qui guérit, punit, avertit, convertit ; souvenons-nous en particulier de cette scène étrange – déjà commentée – où sainte Rictrude dit la messe, revêtue des ornements sacerdotaux et fait entrer dans l'église un pécheur repentant. Dans toutes ces occasions la sainte – théoriquement intermédiaire, "coopératrice" de Dieu – apparaît comme la source du bienfait ou du châtiment ; elle semble condenser en elle toute la puissance de l'Au-delà.

b) La sainte présente in corpore ; le rôle des reliques, la clamor liturgique.

Comme toujours, le foyer de ce culte, ce sont les reliques de la sainte et les remarques déjà faites vingt fois sur un tel sujet trouvent ici leur vérification. Les reliques rendent le saint présent par une sorte de vertu qui fait penser à celle des sacrements. Sans doute on savait fort bien que le saint était au ciel où il jouissait de la gloire des anges, mais on croyait que quelque chose de sa puissance continuait à habiter dans ces ossements desséchés : cette explication est donnée expressément par l'un de nos auteurs [51]. Dès lors on comprend qu'on ait si souvent déplacé les châsses pour obtenir le règlement de problèmes difficiles, car c'était le saint en personne qui de cette manière montait en première ligne.

On utilisa ainsi les corps saints de Marchiennes pour délimiter ou récupérer des terres (2 cas), pour trancher des procès (1 cas), pour protéger des villages menacés en temps de guerre (3 cas) [52]. Donnons brièvement quelques exemples. Vers 1040 l'avoué d'Haisnes près de La Bassée était en conflit avec un hôte de l'abbaye à propos d'un cens qu'il prétendait lui extorquer. Chose remarquable, on emprunta les voies de la justice [53]. L'hôte donna des cautions jusqu'au moment du jugement et promit de faire comparaître alors un *patronus* qui garantirait la nature ecclésiastique du bien [54]. Ce *patronus,* ou *advocatus,* ou *warandus,* ce fut en fait un trésor de reliques amené par des moines de Marchiennes: tout le monde se leva au moment de cette arrivée, sauf l'avoué qui récusa un tel défenseur comme "illégitime", c'est-à-dire non conforme au droit. Il imposa pratiquement sa solution par la force, mais bien entendu ne tarda pas à être frappé par un châtiment du ciel, car il eut un accident de cheval dont il mourut.

Voici maintenant une opération de "cerquemanage" (délimitation de terres par le témoignage des voisins ou *circummanentes*), appuyée par la présence de la châsse de sainte Rictrude [55]. Elle eut lieu dans la région de La Bassée, sur l'ordre du comte Baudouin VII (1111-1119) pour empêcher les empiètements du châtelain de Lille sur les domaines de Marchiennes. On convoqua donc les voisins à cet effet ; mais ceux-ci se dérobèrent par crainte du châtelain de Lille. C'est alors qu'une vieille femme, presque centenaire, se présenta en déclarant qu'elle servirait de guide. Elle se mit en route, suivie de la châsse et, au terme de son périple, elle déposa une borne en déclarant *Hic est meta sanctae Rictrudis.* Le comte promulgua alors un "décret" confirmant à Marchiennes

la possession de toute la zone circonscrite. Cette *Meta sanctae Rictrudis* figura désormais dans toutes les confirmations de biens comme un point de repère indiscuté.

Le troisième et dernier exemple que nous citerons concerne une protection de village au temps des troubles déclenchés par la mort du comte Charles le Bon (1127) [56]. L'abbaye de Marchiennes envoya en effet un certain nombre de reliques au village de Sailly-en-Ostrevent, gravement menacé par Guillaume d'Ypres, l'un des compétiteurs au trône comtal, maître du château de Lécluse tout proche. La population fabriqua des huttes de branchages et, le dimanche ou les jours de fête, on y portait en procession les reliques en question. Tout le monde venait les vénérer et déposer des offrandes. On nous dit que le village fut épargné aussi longtemps que dura la présence de ces protecteurs célestes, mais que les sévices recommencèrent après leur départ.

Dans toutes ces pratiques les reliques étaient entourées d'honneurs ; dans la *clamor* liturgique au contraire on les humiliait volontairement [57]. Il s'agissait d'une plainte judiciaire en forme *(clamor)* adressée au ciel en cas d'extrême détresse, quand tout autre recours faisait défaut, et souvent pour l'appuyer on infligeait aux reliques un traitement ignominieux pour mettre le saint en demeure d'agir. Cette procédure dramatique pouvait être plus ou moins étoffée et tous les degrés se rencontrent dans nos *Miracula*. On pouvait se contenter de l'excommunication lancée par tous les prêtres du monastère [58] ; on pouvait aussi renouveler quotidiennement cette excommunication au moment de l'élévation après la consécration, tandis que toute la communauté prosternée sur le sol suppliait le Seigneur d'écouter sa plainte [59] ; on pouvait enfin déposer sur des épines, à même le sol, la châsse de la sainte, jusqu'au moment où celle-ci se déciderait enfin à passer à l'action [60]. Une forme plus populaire, qui n'a plus rien de liturgique, consistait à fouetter la statue pour punir la patronne du monastère de son apparente indifférence : c'est ce que fit, paraît-il, le moine Fulcard dans les heures tragiques où il était à peu près le seul gardien du monastère abandonné [61].

Il est à peine besoin de souligner l'inspiration magique et animiste de telles pratiques : l'être céleste qu'est le saint est tout à fait identifié à un objet et on pense pouvoir lui commander par des moyens automatiques. Le risque inhérent au culte des reliques aboutit ici à une perversion totale. Le concile de Lyon de 1274 condamna d'ailleurs comme "un abus détestable" cette

façon de traiter reliques et images saintes, même avec de bonnes intentions [62]. Cette condamnation s'explique aussi par l'évolution générale des institutions : le renforcement des justices princières et ecclésiastiques rendaient moins nécessaire cette ancienne voie de recours. La *clamor* liturgique proprement dite disparut donc, mais sous des formes moins officielles elle survécut en fait pendant plusieurs siècles.

c) Les rites de la guérison ; incubation, assainteurement.

Nos textes ne permettent pas de suivre toute la liturgie de la guérison (prière, voeu, pélerinage, ex-voto) notamment parce que plusieurs cas concernent des moines de l'abbaye pour qui le problème se posait différemment. Nous pouvons au moins signaler le rite de l'incubation [63], vieille pratique païenne, christianisée depuis longtemps. On couchait donc dans les églises pour obtenir plus facilement la guérison, le plus souvent par l'intermédiaire d'un rêve. De même parmi les formes de l'action de grâces apparaît l'assaintement, c'est-à-dire cette démarche du miraculé par laquelle il se constitue en serf du saint guérisseur [64].

Un même épisode permet de voir simultanément ces deux pratiques. Il se place à Lorgies (près de La Bassée), village qui appartenait à Marchiennes et dont l'église était dédiée à sainte Rictrude [65]. Trois frères qui se plaignaient d'avoir été dépouillés par les moines d'une pièce de terre projettent de mettre le feu à la *grangia* abbatiale ; mais au moment de passer à l'action, en pleine nuit, le plus âgé d'entre eux constate qu'il est devenu aveugle. Comprenant la leçon, il se repent de son dessein qu'il va aussitôt avouer au moine-prévôt. Celui-ci voyant ses bonnes dispositions le conduit à l'église et le laisse seul. L'aveugle s'endort et dans un rêve voit sainte Rictrude qui le réprimande, puis le guérit en balayant ses yeux de sa manche. Au réveil, il a effectivement recouvré la vue. Il se fait serf de sainte Rictrude, se rase la tête et promet de verser désormais un cens annuel de deux deniers.

d) Les dialogues : mentalités imaginées

Nos *Miracula* sont émaillés de dialogues qui animent ces historiettes. Même si ces paroles sont entièrement imaginées, comme il est probable, elles ont au moins le mérite d'illustrer des attitudes jugées possibles ou souhaitables : nous avons déjà eu l'occasion de faire cette remarque.

La thèse officielle est souvent défendue par l'entourage du malade qui attend la guérison ou du coupable qui devrait se repen-

tir. Voici par exemple ce que disent à Douai les voisins d'un cordonnier qui refusait de chômer le jour de la fête de saint Mauront [66] : "Comment oses-tu mépriser Dieu en la personne des saints et ne pas observer l'enseignement de l'Eglise ? Est-ce que le Seigneur n'a pas dit à propos de ses prêtres : "Ceux qui vous écoutent me suivent, mais ceux qui vous méprisent me méprisent" et encore : "Faites ce qu'ils vous disent". La coutume nous enseigne que cet anniversaire est un jour de fête, et toi par cupidité tu ne crains pas de transgresser l'ordre du Seigneur". On remarquera cette insistance sur l'autorité des curés, bien remarquable sous la plume d'un moine. Nous sommes là en présence d'une catéchèse populaire : l'auteur essaie d'enseigner aux laïques la soumission à leurs pasteurs.

Dans cette même ligne orthodoxe, nous pouvons encore citer cette prière pleine de délicatesse d'une pauvre femme atteinte de fièvre quarte [67]. S'adressant à sainte Rictrude, elle lui dit : "Bien que je n'aie aucun mérite auprès de toi, ne me laisse pas souffrir plus longtemps sans profiter de tes bienfaits... Laisse-toi toucher par mes souffrances si prolongées, car je sais avec certitude que tu peux me guérir, puisque je l'ai entendu dire".

Mais les arguments opposés sont également présentés et parfois avec une complaisance étonnante. Le cordonnier de Douai réplique à ses voisins en ces termes : "Les prêtres nous imposent ce qu'ils veulent. Qui donc est saint Mauront ou sa mère Rictrude? Des hommes assurément, nourris dans la richesse, mais semblables à moi par leur nature. Après leur mort, ils ont été placés comme les autres auprès de leurs pères. Je ne les respecte, ni ne les crains, car le pouvoir d'aider et la faculté de nuire leur ont été enlevés à la mort". Bel exemple de rationalisme instinctif et passionnel, semblable à celui que suscite en d'autres endroits le problème des dîmes [68].

Ecoutons maintenant ce seigneur qui à Boiry-Sainte-Rictrude proteste contre l'avidité des moines [69]. On lui reprochait d'avoir fait paître huit chevaux dans un champ de Marchiennes : "Voilà bien un beau dommage ! Si chez moi, on éclaircit ainsi un champ, cette taille précoce du blé en herbe augmente l'importance du reste de la récolte. Et à supposer que mes ordres aient porté du tort à votre récolte, est-ce que après la moisson vos granges seront moins pleines ? N'avez-vous pas de vastes et nombreuses coutures, à tel point que vous devez souvent détruire vos granges pour en reconstruire de plus grandes ? Vous, les moines, vous faites l'acqui-

sition de toutes les terres pour vos monastères et vous essayez de thésauriser non pas seulement dans le ciel, mais bien dans notre pays...".

e) La faveur populaire : les translations, la fête de la dédicace, la participation volontaire aux chantiers monastiques

Il y avait donc des adversaires du culte des saints, tout comme on rencontrait des réticences devant le miracle. Mais de part et d'autre il s'agit d'exceptions. Indiscutablement, sur le plan local et régional, sainte Rictrude jouissait de la ferveur populaire. De grandes foules se rassemblaient non seulement aux heures exceptionnelles des translations de reliques [70], mais aussi chaque année à l'anniversaire de la dédicace de l'église. Cette fête portait même par excellence le nom de "solennité de sainte Rictrude", car comme en maints autres endroits les patrons primitifs du sanctuaire (SS. Pierre et Paul) avaient été éclipsés par la sainte thaumaturge qui y habitait *in corpore*. L'importance de ce jour est bien rendue par une anecdote délicieusement racontée par notre auteur [71]. Un moine déjà âgé saisi par le dégoût de la vie religieuse – l'*acedia* si souvent dénoncée par les textes ascétiques – avait décidé de quitter le monastère et, comme il était le gardien des trésors de la maison, il pouvait facilement s'assurer les ressources nécessaires à la vie agréable dont il rêvait. Il gagna même à son projet un jeune confrère prudemment sondé. Tout était prêt pour l'aventure. Mais les deux complices décidèrent de passer encore une fois au monastère la solennité de sainte Rictrude "pour jouir du spectacle de la grande foule qui s'y rassemblait". C'était vraiment défier la sainte. Le moine âgé, qui s'était fait saigner comme de coutume, tomba malade et, le jour de la dédicace, il était aux portes de la mort. Saisi par le remords, il révéla toute l'affaire, reçut l'extrême-onction et le Viatique. Le châtiment suprême pourtant lui fut épagné, car il se rétablit, sans toutefois retrouver l'agilité de jadis. On le vit désormais se traîner avec un bâton dans l'enceinte du monastère... qu'on lui avait d'ailleurs interdit de franchir. Il était donc devenu une leçon vivante, interdisant à tous de faire de tels affronts à la sainte.

Autre signe de cette faveur populaire : la participation volontaire aux travaux des chantiers monastiques. Elle est signalée à deux reprises par nos textes [72] à propos de la restauration entreprise par l'abbé Amand (1116-1133). Une première fois on nous parle de "l'affluence des voisins qui se rassemblaient en ce lieu

au son des cloches comme pour un jour de fête, à la manière des abeilles qui regagnent leur ruche". Un second tableau plus précis nous montre à l'oeuvre ce petit peuple *(minuscula plebecula)* : "vous auriez vu ces gens transporter selon leurs forces des tuiles, des briques, de la chaux, du sable, des pierres et s'encourager mutuellement par ces simples paroles : "Allons-y, allons-y, sainte Rictrude libère de tous les maux ceux qui la servent, puisque ses ouvriers et ses tailleurs de pierre évitent la mort dans leurs chutes". En travaillant pour l'abbaye, ces manoeuvres volontaires travaillaient en réalité pour sainte Rictrude, qui était vraiment leur patronne [73].

f) Annexe. Une pratique liturgique : l'élévation de l'hostie ; une pratique superstitieuse : le corporal utilisé contre les incendies

Par souci d'être complet, signalons en terminant deux pratiques liturgiques intéressantes, étrangères toutefois au culte des saints. L'élévation de l'hostie au moment de la consécration est mentionnée deux fois et dans un cas au moins il s'agit indiscutablement d'une élévation *après* la consécration [74]. Cette précision est digne d'intérêt, car habituellement on rattache cet usage à une décision de l'évêque de Paris Eudes de Sully (1196-1208) ; or notre texte concerne des événements de 1120 environ rapportés dans un livre écrit vers 1164-1166. L'autre détail concerne l'emploi du corporal pour arrêter les incendies : dans un curieux miracle on nous montre les flammes qui font marche arrière devant le corporal agité devant elles [75]. On est ici en pleine magie, comme dans le cas des statues fouettées. Cet abus avait été condamné dès le XIème siècle par un concile de Seligenstadt ; il n'en persista pas moins pendant fort longtemps sous des formes diverses.

Nous arrêtons ici notre analyse, centrée sur le fait religieux. Mais on a déjà pu entrevoir quel abondant matériel nos miracles fournissent aussi sur le reste de la vie sociale : l'organisation du monastère, la marche des chantiers, la gestion des terres et par dessus tout sur le heurt tragique entre deux droits mal définis, celui de la seigneurie ecclésiastique et celui de la seigneurie laïque. Ce cadre qui est souvent évoqué avec précision et talent donne à nos miracles une vie étonnante.

V - CONCLUSION

Quête insistante du miracle et aptitude surprenante à le découvrir partout, jusque dans les châtiments qui frappent les ennemis ; sentiment intense de la présence du saint patron notamment grâce à ses reliques et, par voie de conséquence, véritable fonction de justice déléguée au saint dans des affaires de délimitations de terres ou d'anathèmes : tels sont les traits dominants de cette population chrétienne mise en scène dans nos *Miracula.*

Bien des éléments impurs entrent dans cet assemblage : anthropomorphisme qui prête à Dieu les sentiments de vengeance qui habitent le coeur des hommes, magie et animisme qui contaminent plus ou moins gravement le culte des reliques. Tout cela est indiscutable. Mais comment n'être pas sensible à la force de ce sentiment religieux, à ce contact facile avec les puissances surnaturelles, contact d'ailleurs encadré par l'enseignement chrétien. C'est le moment de nous souvenir de cette remarque du P. de Lubac : "Tous les ingrédients dont use la vie spirituelle peuvent être impurs ; mais elle-même est une alchimie" [76]. Le dernier mot ici nous échappe et qui sait si, derrière ces coïncidences qui les ravissaient, ces gens n'ont pas parfois reçu une authentique réponse miraculeuse, récompense de leur foi ?

H. Platelle,
professeur aux Facultés
catholiques de Lille.

ANNEXE

Liste des miracles

dans l'ordre chronologique des différents recueils et dans l'ordre de succession observé dans chacun de ces ouvrages.

A. PATROCINIUM (Galbert) ; *A.S.* (ed. nov.) Maii III, 139-153.

1	Marchiennes	guérison du moine Fulcard (hernie), 139-143. repris dans B 127-128 et dans E 98.
2	id.	guérison de Fulcard (maladie des yeux), 143
3	id.	guérison de Fulcard (paralysie des mains), 143-144.
4	id.	protection de Fulcard lors de ses rencontres démoniaques, 145-147.

5	id.	incendie arrêté par un corporal, 150
6	id.	châtiment du seigneur Ingebrandus Paganus, 151. repris dans B 134, dans E 102 et dans G.
7	Sailly-en-Ostre.	châtiment du maire Etienne, 151. repris dans B 134.
8	Marchiennes	visite domiciliaire de sainte Rictrude en personne.

B. RECUEIL EN DEUX LIVRES (Galbert), *Ibid.*, 117-139.

9	rég. d'Utrecht	protection de l'auteur revenant vers Marchiennes, 120-121. repris dans E 103.
10	Sur la Loire	autre protection de l'auteur, 121.
11	Marchiennes	guérison d'un frénétique (venu d'un endroit non précisé), 124. repris dans E 90-91.
12	id.	guérison du mal des ardents (malades venus de partout), 124. repris dans E 94-95.
13	Lorgies	châtiment d'un voleur de gerbes, 125. repris dans E 104.
14	Waziers	protection de l'église lors d'un incendie, 126. repris dans E 94.
15	Marchiennes	protection sur un chantier monastique (dortoir), 128. repris dans E 103.
16	id.	autre protection du même genre (dortoir), 129.
17	id.	guérison de l'auteur (paralysie), 130-131.
18	id.	conversion subite d'un redoutable homme de guerre à la suite d'une vision nocturne, 131.
19	id.	guérison des écrouelles (malades venus de partout), 131-132. repris dans E 95.
20	?	châtiment de l'avoué Albricus, 133.
21	?	châtiment de l'avoué Fulbert, 133.
22	?	châtiment de l'avoué Dodo, 133.
23	?	châtiment de l'avoué Phamredus, 133.
24	Gouy-sous-Bellonne	châtiment du maire Guillaume, 133.
25	id.	châtiment de son frère aîné, 134.
26	Ecourt-Saint-Quentin	châtiment du maire Ibert et de ses complices, 135. repris dans E 96-97.
27	id.	châtiment de son gendre Thomas Bigot, 136.
28	Marchiennes	châtiment du maire Amaury, 136.
29	id.	châtiment d'un convers voleur, 136.
30	Alnes	châtiment du maire Robert, 137.
31	Marchiennes	châtiment de l'avoué Hiluin, 137. repris dans E 96.
32	Angleterre	protection d'un voyageur égaré, 138.

C. MIRACLE DE SAINT JONAT, Ms. Douai 850, f°87 v°-99v° ; éd. partielle, Sackur, dans *Neues Archiv*, t. XV, 1890, 447-452.

33	Sailly-en-Ostrevent	protection du village lors de troubles et cierges rallumés miraculeusement. repris dans E 105.

D. MIRACLES DE SAINTE EUSEBIE, *A.S.*, (éd. nov.), Mart. II 452-456.

34	Hamage	lumière céleste sortant de l'église, 453.
35	id.	restauration du monastère, vision et découverte d'un trésor, 454. repris dans E 101-102 et dans G.
36	id.	même contexte, poutre qui s'allonge, 454. repris dans E 101-102 et dans G.
37	id.	guérison d'un moine atteint de fièvre quarte, 455. repris dans G.
38	id.	guérison d'une religieuse atteinte de surdité, 455. repris dans G.
39	id.	châtiment d'une irrévérence involontaire, 455. repris dans G.
40	id.	guérison d'une fièvre quarte (malade venu de Pecquencourt), 455. repris dans G.
41	Sainte-Eusoye	sainte Eusébie facilite les accouchements, 456.
42	Vregny	protection lors d'un accident dans une carrière, 456. repris dans E 115 et dans G.

E et F. RECUEIL ANONYME EN DEUX LIVRES (André de Marchiennes ?) *A.S.*, Maii III, 88-117. deuxième édition, ms. Douai 846 f°136-165 ; analyse dans *Analecta Boll.*, t. 20, 1901, 448-460.

43	Haines-les-La Bassée	châtiment d'un avoué, 93. repris dans H.
44	Abscon	découverte d'un trésor, 2ème édition, *A.B.*, 454-455.
45	Renonge	guérison d'un seigneur aveugle, 95-96.
46	La Bassée et confins	borne qui regagne sa place, 2ème édition, *A.B.*, 458-459.
47	Lorgies	châtiment d'un projet d'incendie, 99.
48	Marchiennes	guérison d'un moine (calcul urinaire), 100.
49	id.	châtiment d'un seigneur oppresseur, 103-104. repris dans G.
50	Douai	châtiment d'un cordonnier qui travaille le jour de la fête de saint Mauront et blasphème contre sainte Rictrude, 106. repris dans G.

51	Abscon	deux avoués d'Abscon contraints par sainte Eusébie à s'amender, 106. repris dans G.
52	Boiry-Sainte-Rictrude	châtiment de chevaux qui pâturent les champs des moines, 107.
53	Marchiennes	sainte Rictrude empêche l'apostasie d'un moine, 107-108.
54	id.	apparition de sainte Rictrude et de sainte Eusébie au moment de la mort d'un saint moine, 108-109.
55	id.	apparition d'âmes en peine, 111.
56	?	châtiment d'un cheval qui pature les blés des moines 111.
57	Syrie	délivrance d'un croisé prisonnier en Syrie, 111-112.
58	Marchiennes	protection sur un chantier monastique (église), 113.
59	id.	protection sur un chantier monastique, 113.
60	id.	protection sur un chantier monastique, 113.
61	Douai	guérison (bras paralysé), 113.
62	Tournaisis	guérison (fièvre quarte), 113.
63	?	guérison (enfant qui ne sait pas marcher), 114.
64	Rumegies	guérison (accouchement difficile), 114.
65	Rumes	guérison (fiancée malade le jour des noces), 114.
66	Reninge	guérison (frénésie), 115.
67	Ronchin	guérison (paralysie), 115-116.
68	Boiry-Sainte-Rictrude	châtiment d'un voleur de récolte, 117.

G. MIRACLES DE SAINTE EUSEBIE, DEUXIEME EDITION, ms. Douai 846, f° 165-171 v°, analyse dans *Analecta Boll.*, t. 20, 1901, 460-462.

Pour mémoire seulement, car les onze miracles de ce recueil sont empruntés à D ou à E.

H. MIRACLE DE SAINT MAURONT, *Catalogus codicum hagiographicorum bibliothecae Bruxellensis*, II, Bruxelles, 1889, 41-43.

Pour mémoire, car ce miracle a déjà été cité (cf. n°43).

NOTES

1 Voir par exemple R. Manselli, *La religion populaire au Moyen Age*, Montréal-Paris, 1975 ; B. Plongeron (sous la direction de), *La religion populaire, approches historiques*, Paris, 1976 ; *La religion populaire en Languedoc du XIIIème au milieu du XIVème*, Cahiers de Fanjeaux, n°11, Toulouse, 1976, etc... Parmi les congrès citons le *Colloque organisé par le C.N.R.S. sur la religion populaire*, Paris, octobre 1977.

2 Cf. A. Vauchez, "La religion populaire dans la France méridionale au XIVème siècle d'après les procès de canonisation" dans *Cahiers de Fanjeaux*, n°11, p. 106:

"Plus que de religion populaire... ne vaudrait-il pas mieux parler d'une religion des masses, dont celle des élites se distinguerait... non par exclusion, mais par adjonction à un lot de croyances et de représentations communes d'autres dimensions culturelles et spirituelles auxquelles le plus grand nombre demeurait insensible ?".

3 La remarque est d'A. Vauchez dans la conclusion du *Cahier de Fanjeaux*, n°11, p. 433 ; "le populaire est, surtout dans le domaine religieux, du popularisé".

4 L'histoire de Marchiennes n'est pas faite. L'ouvrage ancien et méritant de L. Spriet (*Marchiennes, son abbaye*, Orchies, 1898) est insuffisant. Voir la notice *Marchiennes* (H. Platelle) dans *Catholicisme* sub verbo. Pour les origines la source essentielle est la *Vita Rictrudis* écrite par Hucbald de Saint-Amand en 907 (*A.S.* Maii III, 81-88). Malgré sa date relativement tardive, elle est tout à fait acceptable (cf. L. Van der Essen, *Etude critique et littéraire sur les vitae des saints mérovingiens*, Louvain-Paris, 1907, 260-265). Pour le cadre général des débuts, voir E. de Moreau, *Saint Amand, apôtre de la Belgique et du Nord de la France*, Louvain, 1927. Il faut aussi utiliser les *Annales Marchianenses (M.G.H., SS.* t. XVI, 609-617) dont la rédaction semble dater surtout du XIIème siècle. Selon cette source, Rictrude serait morte en 688. Nos recueils de miracles contiennent aussi de longs passages sur les débuts du monastère (cf. n. 14).

5 Cf. les diplômes de Charles le Chauve en 877 et de Lothaire en 976 (Giry... *Recueil des actes de Charles II le Chauve*, Paris, 1952, t. II, 471-475 ; Miraeus, *Opera diplomatica*, Louvain, 1723, I, 143).

6 *Gesta*, éd. *M.G.H., SS.*, t. VII, 461 (livre II, ch. 26 et 27).

7 Voir notre recueil E, *A.S.* Maii III, 92-93, et la *Chronica Andrensis* de Guillaume abbé d'Andres (début du XIIIème siècle), *SS.*, t. XXIV, 690 (avec en note les textes parallèles sur ce sujet).

8 *A.S.* Maii III, 107.

9 Voir plus loin et note 44.

10 Cette histoire est longuement racontée par Galbert, *A.S.* Maii III, 148-150 ; pour les dates de Fulcard, cf. *Annales Marchianenses, SS.* t. XVI, 615.

11 Sur Amand cf. *A.S.* Maii III, 99. Le problème des relations avec Anchin a été démêlé par K.F. Werner, "Andreas von Marchiennes und die Geschichtsschreibung von Anchin und Marchiennes in der zweite Hälfte des 12 Jahrhunderts" in *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters*, 1952, vol. 9, pp. 402-463 ; ici 459-463. Amand était un converti d'Odon de Tournai au moment du grand revival religieux de la fin du XIème siècle, cf. Hériman, *Liber de restauratione, M.G.H., SS.*, t. XIV, 306 et surtout la lettre d'Amand lui-même à propos de la mort d'Odon, *SS.*, XV, 2ème partie, 942-945.

12 Cf. notre recueil E., *A.S.*, Maii III, 109-110. La lettre de saint Bernard (epistola 339, *P.L.*, t. 182, c. 544) contenait des douceurs comme celles-ci : "Les moines de Marchiennes sont venus vers vous dans un esprit de mensonge... Qui sont donc ceux-là qui mordent comme des chiens ? qui appellent le bien le mal, qui prennent la lumière pour les ténèbres ?". Au concile de Lagny (1142) qui vit le triomphe des moines, saint Bernard déclara : "Peccavi et culpam humiliter confiteor, quia ignoranter feci : credidi nuntiis episcopi...".

12 bis. Cf. K.F. Werner, *op. cit.*, note 11 ; la vie d'Hugues a été écrite par un de ses disciples, éd. Martène et Durand, *Thesaurus novus anecdotorum*, III, Paris, 1717, c. 1709-1736.

12 ter. Les Bénédictins du monastère d'Andres (dans le Boulonnais) fondé en 1084,

honoraient une sainte Rotrude qu'ils identifiaient avec sainte Rictrude de Marchiennes. Ils expliquaient la présence de ce corps chez eux par un vol pieux accompli au moment où Marchiennes se trouvait sous le gouvernement négligent des abbesses (avant 1024). Mais toute cette affaire racontée par la *Chronica Andrensis* au début du XIIIème siècle (*M.G.H., SS.* t. XXIV, 690-692) est pleine d'invraisemblances. Notons seulement que le voleur aurait enterré avec le corps – qui resta totalement inconnu pendant plus de 60 ans (av. 1024-1084) – une vie de sainte Rotrude et que ce texte aurait permis de l'identifier. Plus tard cet embryon de preuve disparut lorsqu'un seigneur jaloux du succès du jeune monastère détruisit ce manuscrit !!! Selon toute vraisemblance on découvrit à Andres en 1084 un corps inconnu qui fut, on ne sait pourquoi, identifié comme celui d'une *vierge* nommée Rotrude et c'est la ressemblance des noms qui fit établir un lien avec Rictrude de Marchiennes. Les moines de cette dernière abbaye ridiculisaient déjà au XIIIème siècle cette concurrence illicite et tout arbitraire (cf. Lambert d'Ardres, *Chronique de Guines et d'Ardres,* Paris, 1855, pp. 74-75). En dehors même de tous ces arguments critiques, il va de soi que dans cette étude de mentalité, nous devons adopter le point de vue de Marchiennes et négliger cette sainte Rotrude. Voir aussi sur ce sujet les réflexions des *A.S.* Maii III, 80.

13 Cela s'observe pour le miracle 33 qui passe de saint Jonat à sainte Rictrude et pour le miracle 43 qui passe de sainte Rictrude à saint Mauront. De tels détournements étaient facilités par le fait qu'on envoyait souvent sur les lieux à protéger des fragments de reliques de plusieurs saints *(de ossibus sanctorum)* : on pouvait ensuite donner le beau rôle à l'un ou à l'autre.

14 Le corpus des miracles de sainte Rictrude se compose de la manière suivante :
A. *Patrocinium* (Galbert), *A.S.* Maii III, 139-153.
B. Recueil en deux livres (Galbert) *Ibid.*, p. 117-139.
C. *Miracula sancti Jonati* (Galbert) ms. Douai 850, f°87 v°-99v° ; éd. partielle dans *Neues Archiv,* XV, 1890, 447-452.
D. *Miracula sanctae Eusebiae, A.S.,* Mart. II, 452-456.
E. Recueil anonyme en deux livres sur les miracles de sainte Rictrude, *A.S.* Maii III, 88-117.
F. Seconde édition du recueil précédent, ms. Douai 846, f°136-165, analyse dans *Analecta Boll.,* t. 20, 1901, 448-460 (l'auteur de cette recension date avec précision la composition de E et de F.).
G. *Miracula sanctae Eusebiae* (2ème version), ms. Douai 846, f°165-171 v°, analyse dans *Analecta Boll.,* t. 20, 1901, 460-462.
H. *Miraculum sancti Mauronti,* dans *Catalogus codicum hagiographicorum Bibliothecae regiae Bruxellensis,* Bruxelles, II, 1889, 41-43.
On remarquera que les Bollandistes dans les *A.S.* Maii III ont imprimé en premier lieu le recueil E et ensuite seulement les textes A et B, en inversant ainsi l'ordre chronologique. Cette anomalie s'explique par la grande obscurité des écrits de Galbert. Naturellement une étude historique exige qu'on étudie ces oeuvres dans l'ordre où elles se sont succédées.
On trouvera en annexe à ce travail la liste des 68 miracles différents contenus dans ce corpus, avec les références précises. Nous désignerons donc ces miracles par le numéro d'ordre qu'ils ont dans cette liste.

15 Il s'agit avant tout des oeuvres d'André de Marchiennes, dont K.F. Werner a reconstitué toute l'activité littéraire (voir note 11) : la *Chronique de Marchiennes* (qui s'arrête à Charles Martel, mais contient de nombreux excursus), le *Poleticum Marcianensis coenobii* (polyptyque inachevé, mêlé de nombreuses remarques), les *Genealogiae Aquicinctinae,* la *Continuatio Sigeberti Aquicinctina,* notre recueil E, c'est-à-dire le recueil anonyme des *Miracula sanctae Rictrudis,* enfin sa grande oeuvre l'*Historia succincta de gestis et successione regum Francorum* divisée en trois livres (un par dynastie) et s'arrêtant à 1196. Il faudrait encore y

ajouter la deuxième version des *Miracula sanctae Eusebiae,* notre recueil G. On voit d'après cette énumération combien André de Marchiennes a travaillé pour le monastère d'Anchin. K.F. Werner fait aussi remarquer (p. 441) le goût de l'auteur pour les récits miraculeux.

16 Sur Galbert, voir l'*Histoire littéraire de la France,* t. XI, Paris, 1819, pp. 412-415, et surtout N. Huyghebaert, "Galbert de Marchiennes", notice à paraître dans le *Dict. d'hist. et de géo. eccl.* (que nous avons pu lire grâce à l'amabilité de l'auteur). Sur les années d'études à Utrecht, cf. J.-M. de Smet, "L'exégète Lambert, écolâtre d'Utrecht" dans *Revue d'hist. eccl.,* t. 42, 1947, pp. 103-110 ; sur le poème consacré par Galbert au comte Charles le Bon, cf. du même auteur, "Bij de latijnsche gedichten over de moord op den Glz. Karel den Goede, graaf van Vlaanderen" dans *Miscellanea historica in honorem A. de Meyer,* I, Louvain, 1946, pp. 419-430. N. Huyghebaert caractérise fort bien notre auteur : "Galbert est un représentant assez typique du jeune clerc saisi par cette fièvre de la littérature profane que développa la Renaissance du XIIème siècle et par ce besoin de se raconter caractéristique d'une société qui découvre l'introspection".

17 Selon les *Annales Marchianenses,* Fulcard régna de 1103 à 1115, date où il fut contraint d'abdiquer. Son successeur Amand n'accepta pas aussitôt la charge qui lui était imposée. Les troubles de l'abbaye ont dû se prolonger pendant plusieurs années avant et après 1115.

18 *Miracula sanctae Eusebiae,* voir note 14. Dans la plupart des passages parallèles de D et de E on constate une identité presque parfaite (E se contentant d'ajouter quelques développements oratoires) : on pourrait donc se demander si ces deux textes ne sont pas sortis de la même plume. Il n'en est rien : c'est le double récit du miracle survenu à Vregny (miracle 42) qui établit à la fois la diversité des auteurs, l'antériorité de D et la date de composition. Ici en effet l'auteur de E spécifie expressément qu'il tient ses informations du prévôt moine de Vregny et de fait on ne constate aucune dépendance littéraire entre sa narration et celle de D. Visiblement il a voulu se démarquer d'une source qu'il avait sous les yeux et qu'il utilisait souvent. D'autre part ce miracle est bien daté dans E : il est placé dans l'année qui a suivi la translation du 2 août 1164 (tandis que D le place simplement sous le règne de Louis VII : 1137-1180). Comme D est antérieur à E et que E – comme nous le verrons – a vu le jour entre 1164 et 1166, il s'en suit que D a été composé peu après la translation et qu'il a été suivi presque aussitôt par la rédaction de E.
Les traces d'archaïsme auxquelles nous avons fait allusion sont des mentions de "soeurs" de Marchiennes qu'on trouve dans D et qui disparaissent aux passages parallèles de E. D'un côté le vin amené de Vregny est destiné aux frères et aux soeurs de l'abbaye, de l'autre il n'est plus question que des frères.

19 C'est ce qu'avance K.-F. Werner (voir note 11) s'appuyant sur de nombreux arguments, pp. 414-423.

20 Voir note 14. C'est l'auteur de l'analyse contenue dans les *Analecta Boll.* qui propose d'attribuer cette oeuvre à l'auteur anonyme du recueil E.

21 Voir note 14 ; il s'agit du miracle 43. L. Van der Essen (*Etude critique... p. 269*) considère que ce *miraculum* est antérieur au recueil E, car son auteur déclare qu'il a eu récemment *(nuper)* connaissance de ce fait (qui s'est produit entre 1033 et 1048). L'argument n'est pas décisif : cette déclaration pourrait aussi bien s'expliquer par la publicité nouvelle faite à cet événement par E. Ce qui est plus significatif, c'est la volonté de l'auteur de ce *miraculum* de rendre plus claire la procédure judiciaire décrite dans cette histoire. Dans E, le paysan victime des mauvais traitements de l'avoué déclare : "fidelem patronum mihi conquiram qui justitiam apud te libere proloquatur et defendat" ; dans le *miraculum* ce passage devient : "visum est sibi... conducere tutorem rei hujusmodi legitimum,

quem vulgo appellant warandum, qui hanc rem ecclesiasticam testificaretur". Le souci d'expliquer est évident et on ne pourrait supposer une évolution dans le sens d'une plus grande obscurité.

22 *A.S.* Maii III, 106. "Sicut laus et gloria matris in filiam redundat, ita quicumque filiam offenderit, procul dubio matrem ipsius exasperat".

23 Le P.N. Huyghebaert a plusieurs fois souligné le rôle d'une histoire stylisée, devenue partiellement mythique, pour créer une âme commune au sein des communautés, quelles qu'elles soient, ainsi à propos de la Donation de Constantin ("La donation de Constantin ramenée à ses véritables dimensions", dans *Revue d'hist. eccl.*, 1976, n°1-2, p. 64 note 2) ou à propos de la *narratio fundationis* de l'abbaye de Groeninge à Courtrai ("Een zonderling paneel in Kortrijk" dans *Biekorf*, n°3-4, 1978, pp. 76-77).

24 Miracles 12 et 19.

25 Voir par exemple les miracles 62, 65, 66.

26 Miracle 50.

27 Ces deux cas sont ceux des miracles 53 et 55.

28 Miracle 48.

29 Miracle 44.

30 Voir par exemple le miracle 37 : un avoué de Marchiennes excommunié par les moines meurt un an, jour pour jour, après cet anathème : "Cujus rei eventum innumerae plebes confluentes in immensum miraculum reputabant, diemque et horam denotantes atque admirantes laudes Dei acclamabant".

31 Miracle 6 dans la version donnée par E : "Qui ergo dicere non timuerat : "capitulo cum triginta gladiis injuriam meam vindicaturus praesidebo", infra tempus determinatum cum lacrymis triginta parentum suorum, morte inopinata subtractus Marchianas relatus est".

32 Miracle 64.

33 Ce procédé a été analysé depuis longtemps, cf. B. Hauréau, "Mémoires sur les récits d'apparitions dans les sermons du Moyen Age" dans *Mémoires de l'Institut national de France, Académie des inscriptions et belles lettres*, tome 28, 2ème partie, Paris, 1876, pp. 239-263.

34 "Tunc somni importunitate nolens dormitare coepit, ita ut quid horum : "dormit sive vigilat" de eo verius praedicaretur, ignoraret ; psallentes tamen ibi monachos audiens, quis, quando psalleret, se numquam ignorasse postea veraciter perhibuit".

35 Miracle 67.

36 Miracle 4.

37 On en trouve plusieurs exemples dans Thomas de Cantimpré, *Bonum universale de apibus*, Douai, 1627, p. 80 (message diabolique à de mauvais prélats), p. 591 (le démon donne des renseignements sur le ciel). Voir encore l'*Epistola Luciferi ad malos principes ecclesiasticos* de 1351, faussement attribuée à Nicolas Oresme. C'est en fait un pamphlet dirigé contre la puissance temporelle de l'Eglise : longue analyse dans Fr. Meunier, *Essai sur la vie et les ouvrages de Nicole Oresme*, Paris, 1857, pp. 120-128. Pierre d'Ailly composa pour sa part une *Epistola diaboli Leviathan* (1381) cf. L. Salembier, *Le cardinal Pierre d'Ailly*, Tourcoing, 1932, p. 368.

38 La médiéviste américaine Carolly Erickson analyse fort bien cet état d'esprit dans son essai *The medieval vision*, Oxford university press, 1976, p. 214.

39 Grégoire le Grand, *Dialogues* III 15 : ceux qui ont le coeur pur et sont vraiment séparés du siècle ont une certaine ressemblance avec Dieu qui est pur et simple, c'est pourquoi ils ont un grand pouvoir auprès de Lui ; IV 7 : "Plusieurs d'entre nous ayant purifié l'oeil de leur esprit par une foi pure et par leur assiduité à la prière ont souvent vu des âmes sortir du corps". Voir aussi P. Boglioni, "Miracle et nature chez Grégoire le Grand" dans *Epopée, légendes et miracles*, Cahiers d'études médiévales n°1, Montréal-Paris, 1974, pp. 11-102.

40 Cette vie remplit les quatre premiers chapitres de cet ouvrage, *A.S.* Maii, pp. 139-150.

41 Miracle 1.

42 *A.S.*, p. 142 : "Exhortabatur (abbas) fratres degere in omni sanctitate et religione et justitia, quos iterum Deus visitaverat, tam aperta praebens miracula".

43 Nous avons déjà parlé du problème de l'hérédité des charges considérée par les intéressés comme un droit et par l'abbaye comme une faveur toujours révocable. L'extension continue de la propriété ecclésiastique était un autre sujet de friction: c'est ainsi que le maire de Sailly-en-Ostrevent (miracle 7) justifiait ses sévices en affirmant que l'abbaye avait usurpé la terre d'un de ses parents nommé Omer ; or cet Omer "s'était voué" à sainte Rictrude, était mort sous l'habit religieux et avait légué les biens en question à Marchiennes. On comprend qu'un tel fait ait pu être interprété de manière très défavorable. Voir aussi plus loin et note 69.

44 Miracle 31 (épisode placé sous l'abbé Richard, 1091-1102 : "vindictam expeterent (monachi) ?Sed a quo? Sub nullius fere redigebatur potestate" et dans la version de E : "Non enim querela apud terrenum judicem erat referenda, cum facile non inveniretur qui in eum (advocatum) manum mittere praesumeret". Miracle 43 (épisode placé au temps de l'abbé Albéric, 1033-1048) : l'avoué d'Haisnes se réjouit en pensant : "ille non est inventurus, qui contra me audeat ferre sententiam".

45 *A.S.* Maii III 132. Sur la "vengeance" de Dieu dans la Bible, cf. X. L. Dufour, *Vocabulaire de théologie biblique*, Paris, 1964, c. 1089-1092.

46 Miracle 39.

47 1133, translation de sainte Eusébie, *A.S.*, Mart. II, 455 ; 1140, translation de sainte Rictrude, *A.S.* Maii III, 108 ; 1164, autre translation de sainte Rictrude, *Ibid.*, 114. La translation de sainte Eusébie s'opéra en deux étapes : à Marchiennes, devant tous les moines on sortit, on présenta, on compta tous les os contenus dans la vieille châsse ; le lendemain la translation solennelle s'opéra au village d'Abscon en présence d'une immense multitude. En 1140, la translation de sainte Rictrude s'accomplit au lointain village de Reninge en Flandre. En route les fidèles accueillent la sainte comme s'il s'agissait de leur mère au retour d'un voyage et se battent pour toucher la châsse ; mais quant à lui, l'évêque d'Arras, Alvise,agit *cum timore magno et reverentia.*
A titre de comparaison, citons le récit extrêmement détaillé de la translation de sainte Aldegonde, patronne de Maubeuge en 1161 (*A.S.*, Jan., 666-667). L'évêque de Cambrai montre aux fidèles les reliques nues – un pied auquel adhèrent encore la peau et les ongles, la tête qui conserve encore une partie de sa peau et beaucoup de cheveux – et donne ensuite la bénédiction avec ces débris sacrés. Le concile de Latran de 1215 eut beau interdire de telles pratiques comme indécentes et propices au vol, on les retrouve à Maubeuge en 1459 (cf. N. Hermann-Mascard, *Les reliques des saints, formation coutumière d'un droit*, Paris, 1975, pp. 207-214). Ici encore l'évêque agit *cum tremore nimio et reverentia.*

48 *A.S.* Maii, III, 105.

49 Deuxième édition du recueil anonyme, *Analecta Boll.*, t. 20, 1901, p. 456. L'épisode est à placer vers 1086.

50 Un exemple entre beaucoup d'autres. Le moine atteint d'un calcul urinaire souhaite pouvoir célébrer la messe : "nihil de meis meritis praesumens, ad tuum, B. Rictrudis, patrocinium recurro : tu mihi sine offensa ministerii hujus consummationem impetres a Domino", *A.S.* Maii III 100.

51 Miracle 43 : "Non credebat miser migrante habitore in aridis artubus quippiam virtutis remaneret et qui pari gloria cum angelis laeterentur ossibus suis deferri reverentiam non curarent".

52 Délimitation de terres : miracle 46 et translation de 1140 (voir note 47) : le voyage à Reninge devait aussi favoriser la récupération de terres ; procès : miracle 43 ; protection de village : miracles 18, 33, 56.

53 Miracle 43.

54 Nous avons déjà dit que le *miracle de saint Mauront* explique mieux le rôle de ce *patronus*. Voir les textes cités note 21.

55 Miracle 46. Sur la localisation de cette borne, cf. l'article de P. Piétresson de Saint-Aubin (qui ne connaît pas ce miracle) "Meta sanctae Rictrudis. Recherches sur la voie romaine de Cassel à Arras", *Bulletin de la commission historique du Nord*, t. XXXV, 1938, pp. 292-301. Voir aussi E.M. Meijers, "Cerquemanage" dans *Etudes d'histoire du droit*, Leyde, 1956, pp. 179-185.

56 Miracle 33 et texte parallèle de E. Le traité de Galbert consacré à cet événement s'étend sur 12 folios du ms. Douai 850 ! Le résumé de E est beaucoup plus clair.

57 Cette pratique est décrite dans Martène, *De antiquis Ecclesiae ritibus*, Anvers, 1763, t. III, pp. 319-322 (d'après trois *ordines* différents). Voir aussi N. Hermann-Marcard, *Op. cit.*, pp. 226-228 et 234.

58 Miracle 31 et texte parallèle de E.

59 Miracle 49.

60 Miracle 51

61 *A.S.* Maii III, 149. L'évêque d'Arras fait de véhéments reproches à l'indigne abbé Fulcard et en vient ainsi à parler de la conduite du saint moine Fulcard (l'homonyme de l'abbé), qui devait veiller presque seul sur les biens de l'abbaye : "Pia, credo, verbera non ab inhumano fratre Dominae suae carissimae, sanctae videlicet Rictrudi, pie illata, fuerunt procul dubio ante Deum in causa, ne adhuc ex toto redigantur ad ima tam egregii loci pia sacraria". Ce genre de pratique est bien connu. Il persista sous des formes plus ou moins brutales au moins jusqu'au XVIIIème siècle. Au XVIème dans la ville espagnole d'Ussum on faisait le simulacre, en temps de grande sécheresse, de jeter à l'eau la statue de saint Pierre patron de la localité. On ne s'arrêtait qu'au dernier moment, parce qu'une partie des assistants se portait garant, au nom de saint Pierre, qu'il allait enfin agir. Et de fait il pleuvait dans les 24 heures. (Martin d'Arles, *Tractatus de superstitionibus*, dans Nicolas Jacquier, *Flagellum haereticorum*, Francfort, 1581, p. 351). Pour les XVIIème et XVIIIème siècle, voir R. Muchembled, *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XVème-XVIIème siècles)*, Paris, 1978, p. 85.

62 N. Hermann-Marcard, *op. cit.*, p. 234.

63 Incubation, miracles 37, 40, 47. Voir aussi cette affirmation générale à propos des miracles obtenus sur la tombe de sainte Eusébie : "Qui solamen quaerentes, in fide nihil haesitantes, salutifero somno super tumbam cervice reflexa soporati, statim caelestem sentiunt medelam et integrae sanitati restituuntur", *A.S.* Mart. II, 453.

64 Miracles 47 et 65. Sur les sainteurs, voir l'ouvrage classique de L. Verriest, *Le servage dans le comté de Hainaut, les sainteurs, le meilleur catel,* Bruxelles, 1910.

65 Miracle 47.

66 Miracle 50.

67 Miracle 62.

68 Cf. E. Delaruelle, "Dévotion populaire et hérésie au Moyen Age", dans *Hérésies et société,* Paris–La Haye, 1968, p. 153 : "Nous sommes dans le monde populaire, non dans celui des clercs ; il ne saurait donc être question d'une critique de caractère intellectuel et théologique, mais plutôt affective et passionnelle, définie par une attitude de revendications, d'agressivité, de ressentiment".

69 Miracle 52.

70 Voir plus haut et note 47.

71 Miracle 53.

72 Miracles 15 et 16.

73 Sur la participation des fidèles aux travaux de transport lors des constructions d'églises, voir P. du Coulombier, *Les chantiers des cathédrales,* Paris, 1953, pp. 18-20 ; L. Lefrançois-Pillion, *L'esprit de la cathédrale,* Paris, 1946, pp. 153-156 et les textes cités par V. Mortet et P. Deschamps *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture,* 2 vol., Paris, 1911-1929. L'un des documents les plus curieux sur ce sujet, la lettre d'Haimon, abbé de Saint-Pierre-sur-Dives dans le Calvados (1145) vient d'être publiée en traduction, G. Brunat, *Une page d'épopée mariale, la lettre d'Haimon,* Lisieux, 1974. Nos textes seraient à ajouter à tout ce dossier.

74 Miracle 49. Il s'agit d'un seigneur pillard excommunié par les moines. Passant un jour près de l'abbaye, il s'étonne d'entendre la cloche tinter et on lui dit : "Nunc, inquiunt, *cum sacerdos corpus Dominicum ab altari elevat,* fratrum conventus in terram prostratus jacet et a Domino postulans pacem in teipsum vinculo anathematis horribiliter adstringit et hic est clamor metuendus quem audisti". L'autre texte est moins net (miracle 48). Il s'agit du prêtre atteint d'un calcul urinaire, qui va être guéri précisément au moment de la consécration : "cum vero venisset ad locum ubi quod panis existerat in verum Corpus Domini cum virtute verbi transferretur, *elevato illo cum summa reverentia paululum ab altari...*" (c'est à ce moment que se produit le miracle). Ce texte pourrait s'entendre d'une élévation avant la consécration, c'est-à-dire que les paroles consécratoires seraient dites sur l'hostie tenue à une certaine hauteur. Sur ces problèmes, cf. E. Dumoutet, *Le désir de voir l'hostie et les origines de la dévotion au Saint Sacrement,* Paris, Beauchesne, 1926.

75 Voir *A.S.* Maii III, 150 : "corporale Dominicum contra ignem, a cujus conspectu retro flamma illico conversa est..." Dans la vie de Jean de Montmirail († 1217) (*A.S.* Sept. VIII, 230) un curé agite son corporal devant le visage d'un malade, mais sans résultat. La guérison est accordée au sépulcre du saint. Le concile de Seligenstadt de 1023 s'était occupé de la question, cf. Hefele-Leclercq, *Histoire des conciles,* IV 2ème partie, pp. 921-924 : "on s'est plaint de ce que des prêtres insensés ont jeté des corporaux dans le feu pour éteindre des incendies. On ne le fera plus à l'avenir".

76. H. de Lubac, *Nouveaux paradoxes,* Paris, Le Seuil, 1955, p. 91.